Externe_QC_11 2
Externe_QC_13 (copie 1) 16
Externe_QC_13 (copie 2) 30
Externe_QC_14 (copie 1) 44
Externe_QC_14 (copie 2) 58
Externe_QC_14,25 72
Externe_QC_14,75 86
Externe_QC_15 100
Externe_QC_15,5 114

Concours externe d'administrateur territorial

cadmex comp societe contemporaine (10) (Épreuve commune/epreuves écrites)



Note de délibération : 11 / 20

Note de correction : 11 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmex comp societe contemporaine (10) (Épreuve commune/...	10	12	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Le sujet est appréhendé principalement autour des questions économiques et sociales. Le plan est classique, et les développements s'articulent avec cohérence, effort de formulation de propositions. Des éléments plus positifs liés au vieillissement auraient permis d'enrichir les développements (l'apprentissage toujours possible des séniors, leurs engagements associatifs, politiques...).

Correction 2 :

Appréciation : Bon ensemble qui met l'accent sur l'offre de services publics. Le candidat aurait pu davantage développer la partie "propositions" afin d'équilibrer le devoir.

Harmonisation :

Appréciation :

Modèle CNFPT v1.2 ©EXATECH

Nom d'usage [redacted]

Prénom(s)

Numéro Inscription

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Concours d'administrateur territorial Externe

Epreuve : Question contemporaine Session : 2025

CONSIGNES

- *Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.*
- *Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.*
- *Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.*
- *Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.*
- *N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.*

Sujet : Le vieillissement de la population fragilise-t-il notre modèle de société ?

Le Premier ministre François Bayrou, a lancé un "conclave sur les retraites" qui s'est achevé sans accord en juin 2025. Pourtant, la réforme du système des retraites est nécessaire pour assurer la soutenabilité de son financement dans un contexte de baisse du nombre d'actifs pour chaque retraité.

Le vieillissement démographique désigne une augmentation de l'âge moyen de la population dû à l'augmentation de l'espérance de vie et au recul des naissances. Il se traduit à moyen terme par un inversement de la pyramide des âges et donc un accroissement de la part des seniors (plus de 60 ans) et des retraités dans la population. La France fait face à un vieillissement démographique comme la plupart des pays développés. Cependant, ce vieillissement de la population est limité par son taux de fécondité, le plus haut d'Europe. Néanmoins, le modèle social français, en partie financé par les cotisations sociales des actifs sera fragilisé sur le long terme, faute de changement.

Un modèle de société désigne les différents choix politiques et économiques qui fondent le vivre ensemble. Une société peut être apparenté à une communauté nationale ou un modèle culturel comme la société occidentale. Le modèle de société français repose sur un Etat-Providence fort (Pierre de Rosanvallon), une économie capitaliste et le partage de valeurs communes telles que l'égalité et la fraternité ~~(article 1 de la~~ (Constitution de 1958).

De fait, le vieillissement démographique en tant que tendance de long terme remet en question notre modèle de société. Il modifie les besoins en services publics et leur financement et redéfinit les rapports entre individus et entre générations au sein de la société.

Il peut ainsi apparaître comme un risque pour la soutenabilité du

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

modèle social français et une transformation de ~~notre~~ l'économie auxquels il convient de s'adapter. Il est aussi une opportunité de réaffirmation des valeurs de solidarité et d'égalité au cœur du service public.

Dans quelle mesure le vieillissement démographique remet-il en question la soutenabilité du modèle social français mais constitue aussi l'occasion de réaffirmer les valeurs du service public en répondant à ces nouveaux besoins?

Si le vieillissement démographique fragilise notre modèle social et remet en question son financement, il peut aussi être l'occasion de réaffirmer les valeurs de solidarité et d'égalité en améliorant la qualité du service public (I). Des mesures mises en œuvre pour assurer la soutenabilité financière et répondre aux besoins de la population restent insuffisantes et doivent être complétées pour limiter les effets néfastes du vieillissement de la population sur le modèle de société français (II).

* * *

A moyen terme, le vieillissement démographique fragilise le modèle social français (IA)

La France se caractérise par un système social interventionniste et fondé sur le travail.

Le modèle social français se caractérise par un État Providence fort. La création de la Sécurité sociale par une ordonnance de 1945 constitue l'acte de naissance du modèle social français actuel fondé sur une mutualisation du risque et un fort interventionnisme de l'État. En effet, le système des retraites est organisé et géré par l'État contrairement à d'autres pays comme les États-Unis. ~~Est~~ De plus, cet État Providence est au départ majoritairement financé par le travail dans une logique bismarckienne. Ainsi, la valeur travail fonde la solidarité entre les individus et est une valeur centrale de la

société. Au XX^e et XIX^e siècles, le travail fonde les rapports humains et leur identité politique (Hannah Arendt, le travail selon Karl Marx).

Le vieillissement démographique marque une modification profonde du système social français (2)

Le vieillissement de la population implique un recul de la part des actifs dans la société. De fait, une plus grande proportion de la population se trouvera éloignée du travail. ~~De plus~~, Ainsi, le vieillissement démographique entraine une baisse des cotisations. De plus, malgré une augmentation de l'espérance de vie en bonne santé, le vieillissement démographique implique une augmentation des besoins en matière de santé. Les personnes âgées ont de plus en plus de chances d'être polypathologiques ce qui nécessite un accompagnement médical pluridisciplinaire. Les besoins en gériatrie ont aussi tendance à augmenter. Ces changements de besoins ont conduit à la création d'une nouvelle branche de la Sécurité sociale dédiée au grand âge en 2024.

Cette modification constitue à moyen et long terme un risque pour la soutenabilité du financement du modèle de protection sociale français (3)

La baisse du nombre d'actifs par retraité crée un risque pour la soutenabilité du système de retraite. En effet, son financement repose sur les cotisations des actifs dans une logique de solidarité intergénérationnelle. Ainsi, le Conseil d'Orientation des retraites (COR) a proposé en 2019 et 2022 plusieurs modifications du système de retraite nécessaire à sa pérennité. En effet, fondé sur une prospective démographique allant jusqu'à 2070, le COR estime que le modèle actuel de retraite n'est pas soutenable à moyen et long terme. Aussi, la Cour des comptes estime que le mode de financement de la retraite des fonctionnaires n'est de pas soutenable à court terme (Cour des comptes, loi de financement pour la sécurité sociale 2025). La Caisse nationale de retraite des collectivités territoriales (CNRACL) est dans une situation préoccupante voire déficitaire à court terme (Rapport sur la CNRACL de l'IGF, l'IGAS et l'IGA 2024).
Ainsi, le vieillissement de la population via la réduction de la part d'actifs cotisants fragilise le financement du modèle de protection sociale français.

L'inversement de la pyramide des âges met en lumière les défaillances actuelles du service public et est pour l'État et les collectivités l'occasion de réaffirmer les valeurs de solidarité et d'égalité au cœur du modèle de société français (IB)

L'offre de service public actuelle n'est pas suffisante pour satisfaire ces besoins grandissants (1)

Le service public dédié au grand âge se caractérise en France par la mise en place de centres spécialisés en partie médicalisés comme les EHPAD. La scène d'exposition de L'Étranger de A. Camus décrit un "asile" dédié aux personnes en perte d'autonomie dont la mère du narrateur. Depuis, ces établissements se sont modernisés, néanmoins le principe d'internement dans un établissement spécialisé reste la norme en France. De fait, le vieillissement de la population implique une augmentation de la demande pour ce genre d'établissement. Néanmoins, les départements et les agences régionales de santé en charge du financement des EHPAD et du recrutement des agents font face à d'importantes difficultés. Aussi, le manque de contrôles a conduit à des situations préoccupantes de maltraitance décrites dans l'enquête de Victor Castanet, Les fossoyeurs, sur le groupe Orpéa. Alors que la demande va augmenter, une action structurelle des pouvoirs publics est nécessaire pour assurer un niveau d'offre suffisant ainsi qu'une qualité de service décente.

Le vieillissement de la population conduit à une augmentation de la part de la population vulnérable et une fracture entre les générations (2).

Les personnes âgées bien que de plus en plus nombreuses sont aussi plus isolées. Le modèle français de recours à l'internement en établissement en cas de perte d'autonomie peut participer à cette isolement. Aussi, les EHPAD bien que nécessaires pour l'accès aux soins, participent à l'agrandissement d'une fracture entre générations en limitant le contact des aînés avec le reste de la population, en particulier les jeunes. Pourtant, le partage entre générations est moteur de vivre ensemble. Le film "Là-haut" (Pixar) illustre l'isolement ressenti par une personne âgée et les bienfaits d'une relation dense avec un jeune adolescent sans lien de parenté. Ainsi, en lien avec la valeur de fraternité inscrite dans la devise

Modèle CNFT v1.2 ©EXATECH

Nom d'usage : [redacted]

Prénom(s) :

Numéro Inscription :

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Concours d'administrateurs territoriaux Externe

Epreuve : Gestion contemporaine Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

nationale, une action des pouvoirs publics semble nécessaire pour lutter contre l'isolement et renforcer les liens de fraternité entre générations au sein de la société

La baisse de la natalité, qui contribue au vieillissement démographique, peut en partie s'expliquer par les inégalités entre les pères et les mères auxquelles l'État peut remédier (3).

Afin de limiter les effets néfastes du vieillissement de la population sur l'économie comme la perte de croissance par la baisse du nombre d'actifs, l'État peut agir en faveur d'une hausse de la natalité. Si la politique familiale française a d'abord été conçue comme une politique nataliste, elle rencontre aujourd'hui de nombreuses difficultés (Trésor Eco, Les politiques familiales 2025). La baisse de la fécondité peut en partie s'expliquer par les inégalités entre les pères et les mères. Élisabeth Badinter dans son essai "Mesdames, faites encore un effort" décrit les facteurs qui dissuadent les femmes d'devenir mère ou d'avoir un enfant supplémentaire. En effet, l'arrivée d'un enfant dans un couple implique en moyenne une perte de revenu pour la femme contrairement à l'homme. Ainsi, via un calcul du coût d'opportunité les femmes ont plus souvent tendance à avoir moins ou pas d'enfants. Ces inégalités sont accentuées en cas de famille monoparentale*. De plus, le manque de places en crèche ou en chez une assistante maternelle contribuent à cette situation.

Ainsi, de nouvelles mesures dans le secteur de la petite enfance sont nécessaires pour palier la baisse de natalité et compenser les conséquences économiques de l'augmentation de l'espérance de vie.

* ("Jeunes Mères", 2025 Dardenne)

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

Ainsi, le vieillissement démographique nécessite de redéfinir le financement du modèle social français. Il est aussi l'occasion d'une nouvelle intervention des pouvoirs publics pour améliorer les conditions de vie de la population et répondre aux nouveaux besoins en application des principes d'égalité et de fraternité au cœur du contrat social français.

II / Les mesures mises en œuvre pour assurer la soutenabilité financière et répondre aux besoins de la population restent insuffisantes et doivent être complétées pour limiter les effets néfastes du vieillissement de la population sur le modèle de société français

Les mesures mises en place pour limiter les conséquences néfastes du vieillissement de la population et répondre aux futurs besoins ne sont pas suffisantes (A).

La réforme des retraites engagée en 2019 et depuis 2022 ne semble pas suffisante pour assurer la soutenabilité du modèle social français (1)

L'augmentation de l'âge de départ à la retraite adoptée via une loi rectificative de financement de la sécurité sociale continue de faire débat. En effet, le COR comptait parmis ses préconisations une augmentation de l'âge à 67 ans. En outre, la plupart des pays européens ont un âge de départ à la retraite supérieur à 65 ans comme en Italie et en Belgique. Le conclave des retraites n'a pas nom

Nous permis d'aboutir à un accord alors que cette réforme souffre d'un déficit de légitimité démocratique. La reprise des négociations sur la durée de cotisation et la prise en compte de la pénibilité est nécessaire. En effet, le système de retraite est aussi le lien de solidarité symbolique entre générations. Une réforme concertée et préparationnée est souhaitable en prenant en compte les recommandations du COR.

Aussi, plusieurs mesures ont été prises en place pour répondre à l'augmentation de la demande en matière de santé (2).

A la suite de la pandemie, le Ségur de la santé a permis une revalorisation salariale des métiers de la santé. Ces revalorisations ont aussi pour but de renforcer l'attractivité de ces métiers afin de répondre aux futurs besoins. Aussi, le législateur a adopté plusieurs lois reconnaissant le statut d'aidant et et leur accordant plusieurs droits notamment en matière de temps de travail. Le rôle d'aidant, illustré dans la pièce et le film The Father peut être éprouvant. Dans le cadre du virage domiciliaire et du vieillissement de la population ce rôle aura tendance à se développer au sein de la société. Il est en majorité occupé par des femmes et doit faire l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics afin de limiter les risques d'approfondissement d'inégalités entre les femmes et les hommes.

Néanmoins, de nombreuses difficultés subsistent notamment en matière d'incitation aux naissances et concernant le financement des dépenses sociales des départements (3).

D'abord, le "service public de la petite enfance", annoncé par le gouvernement peine à se concrétiser. La Cour des comptes relève dans un rapport de 2024 le manque d'attractivité des métiers de la petite enfance ainsi que les inégalités entre les territoires en matière d'offres de garde. Ensuite, la situation des finances publiques des départements, chefs de file de l'action sociale est préoccupante. La non revalorisation des transferts de l'Etat au titre des compétences transférées et la baisse de dynamique des DMTO contribuent à cette situation.

Cependant les dépenses de solidarité dont l'allocation personnes agées (APA) qui représente en 2023 6,6 mds d'euros auront tendance à augmenter en raison du vieillissement de la population. De fait, le vieillissement démographique peut aussi entrainer une remise en question du modèle de décentralisation français si les transferts de l'Etat ne sont pas réévalués.

De fait, des mesures supplémentaires peuvent être mises en place pour assurer la soutenabilité du modèle social français et renforcer la solidarité intergénérationnelle au coeur du modèle de société de la France (B).

D'abord, une modification du modèle de financement des retraites semble indispensable à moyen terme pour permettre la soutenabilité des dépenses publiques (1).

La mise en place progressive à l'échelle nationale d'une répartition des retraites entre cotisations et capitalisation est encouragée et semble inévitable (François Ecalle). Ce système permettra de préserver une partie des dépenses sociales afin de financer les branches maladie, famille et grand âge. Néanmoins, ce système peut être vecteur d'inégalités. Il peut aussi permettre de garantir aux futurs retraités un niveau de vie suffisant.
Aussi, l'augmentation des retraités avec un revenu disponible haut peu contribuer à la croissance en constituant un nouveau marché ~~de consommation~~, la "silver economy".

Ensuite, il semble nécessaire de prendre de nouvelles mesures ~~contre~~ pour limiter les inégalités entre les mères et les pères et ainsi encourager les naissances. (2).

La revalorisation des métiers de la petite enfance à l'échelle nationale mais aussi au sein des collectivités, en particulier les communes est souhaitable (Cours des Comptes, 2024). Elle pourra être financé par un meilleur ciblage des crédits d'impôt sur le revenu (Trésor Eco

..8. /10.

Modèle CNFT v1.2 ©EXATECH

Nom d'usage : [redacted]

Prénom(s) :

Numéro Inscription :

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Administrateur territorial externe

Epreuve : QC Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

les politiques familiales). Une meilleure prise en compte de la maternité dans le calcul des droits à la retraite et un allongement du congés paternité sont également souhaitables. L'alignement du congés paternité sur le modèle scandinave pourrait permettre de réduire les inégalités entre les parents et les ménages mon parents sur le long terme (Observatoire des inégalités, Helene Perivier).

Enfin, une action en faveur de la solidarité intergénérationnelle et la lutte contre l'isolement des personnes âgées participerait à l'idéal auquel le modèle de société de la France aspire (3).

Ce lien intergénérationnel pourrait être renforcé par la création de crèches à proximité des EHPAD comme cela existe déjà dans certaines collectivités. Les communes peuvent aussi renforcer leur soutien aux associations locales renforçant le lien social entre les aînés et le reste de la société. Ces mesures doivent être mises en oeuvre dans les territoires où les places de garde d'enfant sont les plus faibles en priorité.

Ainsi, le vieillissement de la population transforme le modèle de société français en lui permettant de reaffirmer deux de ces valeurs principales : l'égalité et la solidarité. Aussi, ce changement profond fragilise le financement du système social actuel en particulier sur les retraites. De fait, une action coordonnée de l'État, les collectivités et la société civile est nécessaire pour faire évoluer

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

la protection sociale tout en conservant les fondamentaux du modèle ~~de~~ de société français.

10/10.

.... / ....

.... / ....

Concours externe d'administrateur territorial

cadmex comp societe contemporaine (10) (Épreuve commune/epreuves écrites)

Note de délibération : 13 / 20

Note de correction : 13 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmex comp societe contemporaine (10) (Épreuve commune/...	12	14	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Ecriture parfois difficile. Notamment vers la fin de la copie. Plan : 1/ L'inadaptation de la société aux enjeux du V 2/ Un équilibre qui peut être amélioré par les pouvoirs publics 1A/ Hausse espérance de vie / baisse natalité / V concerne tout le monde 1B/ Hausse besoins santé / fossé générationnel. La question des retraites n'est pas soulevée. 2A/ Effort public sur l'autonomie. Evocation trop rapide des CL en une phrase. Evocation des retraites : le candidat reste descriptif comme si le problème était réglé... Loi fin de vie. 2B/ Il serait souhaitable de régler la question des retraites... Oui mais comment ?? Proximité services sociaux. La candidat souhaite le suicide assisté. Favoriser les rencontres intergénérationnelles. La copie mérite la moyenne mais on reste sur sa faim. La partie solutions reste soit descriptive soit incantatoire. La fin semble bâclée. Quelques références et quelques chiffres.

Correction 2 :

Appréciation : Le contexte et la problématique sont justes et argumentés. Certaines références à interroger (ceinture de sécurité?)

Harmonisation :

Appréciation :

Modèle CNFT v1.2 ©EXATECH

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Numéro Inscription :

Né(e) le :

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Administrateur territorial (Externe)

Epreuve : Question de la société contemporaine Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Sujet : Le vieillissement de la population fragilise-t-il notre modèle de société ?

Alors qu'une partie des organisations syndicales actent l'échec du « conclave » des retraites et qu'une loi permettant une aide à mourir a été adoptée en mai 2025, il est frappant de constater la forte présence à l'agenda politique et médiatique d'enjeux relatifs au vieillissement de la population. Si celle-ci témoigne d'une volonté des pouvoirs publics à les considérer, elle illustre dans le même temps leurs difficultés à y apporter des réponses adéquates et pérennes.

Biologiquement, le vieillissement d'une personne désigne son avancée dans la vie, l'égrainement des années depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Grâce à l'allongement de l'espérance de vie permis par un certain nombre de progrès médicaux, techniques et scientifiques, la vieillesse est devenue un temps de vie à part entière - et forme désormais une catégorie sociale propre. Celui précédent la mort et débutant à un âge variable, symbolisé administrativement par la cessation d'activité professionnelle requise, et qui succède une période dernière dite de « seniors ». Pour une population, son vieillissement désigne, d'une part, une augmentation du nombre de personnes vivant ce temps de vie qu'est la vieillesse, ainsi que son prolongement et, d'autre part, une augmentation de son âge moyen en raison de la massification sus-mentionnée et/ou d'un ralentissement de la démographie. Cela produit, statistiquement, un « tassement » de la pyramide des âges (Institut national des statistiques et des études économiques, INSEE).

Le vieillissement de la population produit des enjeux nouveaux pour la société toute entière, et auxquels se doivent de répondre

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

les pouvoirs publics. Parmi ces enjeux, d'abord, l'assurance d'une vie dans de bonnes conditions de cette nouvelle catégorie sociale par des revenus décents, un accès aux soins, un accompagnement vers la fin de vie, et une garantie et une assistance à l'autonomie. Ensuite, le vieillissement de la population produit de nouveaux défis qui affectent l'équilibre de la société toute entière, notamment le financement des besoins des personnes âgées, la création de services publics adaptés, l'équilibre du système des retraite. Enfin, au-delà de ces enjeux, l'un plus grand encore s'est posé à notre société, plus global : est-elle adaptée et prête à accueillir en son sein cette part croissante de la population ?

À l'ère du numérique, de l'individualisme, de la valorisation de l'accomplissement personnel par le travail et l'entrepreneuriat, où les temps de la vie quotidienne connaissent une accélération qui paraît irrésistible (Hartmut Rosa, Accélération, 2010), ce mode de vie n'est non pas menacé ou fragilisé par le vieillissement de la population, mais notre société et ses pouvoirs publics ont mis un temps certain à réaliser et comprendre les besoins de nos aînés. Si, en France, cette compréhension est progressive dans le temps, elle s'est néanmoins faite par paliers de prises de conscience douloureux (qui sont développés plus loin) et qui témoigne de l'inadaptation de notre société moderne. Face à celle-ci, il appartient aux pouvoirs publics d'initier les réformes tendant à une considération meilleure de l'ensemble des membres de la société.

Dès lors, les pouvoirs publics sont-ils en mesure d'assurer l'adaptation de notre société contemporaine française aux enjeux soulevés par le vieillissement de la population ?

Le vieillissement de la population, en France, souligne l'inadaptation de la société contemporaine aux enjeux qu'il soulève (I). Si les pouvoirs publics nationaux tentent de garantir le bien vieillir sans compromettre ses ambitions pour l'avenir, des perspectives existent

pour améliorer cet équilibre (II).

*

* *

Le vieillissement de la population, en France, souligne l'inadaptation de la société contemporaine aux enjeux qu'il soulève (I).

*

La France, comme une large partie des pays industrialisés, fait face au vieillissement de sa population, produisant un temps de vie nouveau à part entière (A).

L'accroissement de l'espérance de vie, concommitante à un ralentissement démographique, conduit au vieillissement de la population française (1).

D'abord, l'espérance de vie a considérablement augmenté, en particulier depuis le XIXème siècle. Celle-ci est permise par une contribution massive du progrès technique qui permet aux individus, sur le temps long, de produire plus dans de meilleures conditions. De même, les décès de nature accidentels décroissent par l'exploitation de ces progrès dans la vie quotidienne et le déploiement de normes législatives et réglementaires réduisant les décès : l'obligation du port de la ceinture de sécurité en voiture en est une parfaite illustration. Parallèlement, le développement des industries médicales et pharmaceutiques pourvoient des solutions de bonne santé aux individus. Aujourd'hui, l'espérance de vie est proche, pour les femmes comme pour les hommes, de 80 ans.

Ensuite, comme de nombreuses sociétés industrialisées, la France connaît depuis plusieurs décennies un ralentissement de sa démographie. En effet, non seulement les couples en France au XXIème siècle repoussent l'âge du premier enfant, mais ils en font en moyenne moins qu'auparavant, le taux de natalité par femme étant aujourd'hui de 2,16 enfants (INSEE).

En dépit de l'appel au « ralentissement démographique », cette tendance se poursuit et s'observe dans d'autres pays industrialisés en Europe (Allemagne, Espagne, ...), en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada), ainsi qu'en Asie (Corée du Sud, Japon). De plus, certains économistes constatent que ce ralentissement démographique intervient de plus en plus tôt dans les pays en cours d'industrialisation.

Ces deux tendances ont pour conséquence le « tassement » de la pyramide des âges, qui est accentuée par l'arrivée à un âge avancé de la génération du « baby-boom » qui a succédé la Seconde Guerre mondiale.

Dès lors, le vieillissement de la population produit un temps de vie nouveau pour nos sociétés contemporaines (2).

En effet, si ce temps de vie pouvait exister avant les évolutions susmentionnées, il ne concernait qu'un faible nombre de personne, pour une durée relativement courte. En revanche, de nos jours, l'accroissement de l'espérance de vie concerne désormais toute les catégories socio-professionnelles. De ce fait, cette période de « vieillesse » est connue - sauf accident ou maladie - presque tous les individus, et en fait un fait social.

Aussi, les avancées sociales depuis le ~~XIX~~ème siècle tendent à allonger cette période de vie. L'âge légal de départ à la retraite ayant évolué moins vite que l'espérance de vie, ce nouveau temps de vie peut être de 20 à 30 ans. De la sorte, celui-ci est accompagné de nouveaux besoins « spécifiques à cette population », lesquels seront abordés plus tard.

*

Le vieillissement de la population est source d'enjeux nouveaux qui mettent en lumière l'inadaptation de nos sociétés contemporaines à son égard (B).

Si nos sociétés peinent à répondre aux besoins des personnes âgées, celles-ci voient naître des questionnements existentiels plus vastes (1).

Ce nouveau temps de vie fait naître des besoins spécifiques. En effet, c'est au cours de celui-ci que se manifestent les plus grands nombres de besoins et de traitements médicaux. Les progrès de la médecine permettent d'y répondre favorablement mais ceux-ci ont des coûts financiers non

négligeables. Se pose alors la question de leur financement et des choix d'allocations des ressources disponibles, nécessaire pour permettre la vie malgré la maladie ou l'usure des corps. De plus, formant un groupe social, les personnes âgées n'échappent pas aux inégalités socio-économiques, ces efforts financiers devant inclure ces différences de situations. L'autonomie devient alors un domaine de l'action publique.

En outre, ce nouveau temps de vie ouvre des débats plus vastes tels que les besoins de liens sociaux des personnes âgées, les besoins de réactivité de certains services publics, l'adaptation de ces derniers aux personnes âgées. De plus, les progrès de la médecine, s'ils allongent l'espérance de vie, conduisent également à un questionnement sur l'appréhension de la mort, le rapport de la société face à celle-ci, si elle peut être le fruit d'un choix délibéré qui comprendrait un accompagnement de la personne, questionnant l'intimité la plus profondes des individus.

Enfin, il convient de relever que c'est par la prise de cette intimité que c'est fait la prise de conscience collective citée plus haut. En France, la compréhension des besoins de nos aînés est certes progressive, mais elle a connu des paliers douloureux, affectant l'histoire de chacune et chacun. A titre d'illustration, la canicule de l'été 2003 qui a frappé l'hexagone a éclairé les vulnérabilités sanitaires des personnes âgées, la pandémie de Covid-19 a rappelé la nécessité du lien social pour celles-ci et, plus récemment, l'enquête journalistique intitulé Les Fossoyeurs (223) a jeté une lumière crue sur les conséquences d'un traitement et accompagnement délégués de nos aînés à des sociétés à but lucratif.

Ainsi, notre modèle de société n'est pas adapté à la considération et l'intégration pleines et entières des personnes âgées (2).

En premier lieu, la place centrale pour la vie active revient à

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

qualifiée les personnes âgées « d'inactives », ce qui peut être économiquement vrai n'en reste pas moins limité au prisme du travail et est dévalorisant. Aussi, l'individualisme contemporain vient-il achopper l'esprit de solidarité que requiert une contribution collective à l'autonomie des personnes âgées. L'accélération du temps quotidien et sa numérisation tend à produire des décalages générationnels croissants et un éloignement progressif des individus quant à leur appropriation du monde, comme le décrivait Michel Serres avec Petite Poucette (2012), or ce décalage peut aussi être d'une certaine brutalité lorsqu'il pousse au retrait à l'emploi contraint et impose des outils non familiers comme dans Moi, Daniel Blake de K. Loach (2016).

En deuxième lieu, notre modèle de société tend à une course effrénée vers un futur qui apparaît obstrué par le comportement des générations précédentes. C'est peu ou prou ce que reconnaît J. Ziegler dans son ouvrage Le capitalisme expliqué à ma petite fille (2008), nécessitant le déploiement d'effort de compréhension mutuelle, voire de réconciliation d'ampleur.

En troisième lieu, notre compréhension des besoins des personnes âgées est rendu difficile par leur incapacité à former un groupe constitué. De la sorte, comme le décrit Didier Éribon dans Vie, vieillesse et mort d'une femme du peuple (2024), parlant de sa propre mère, il n'y a que par le prisme du vécu personnel en qualité de proche, intimement touché par le moment vécu et, donc, très privé, que peut émerger l'expression des besoins des personnes âgées, elles-même n'étant plus en mesure de le faire. Prolongeant la réflexion de Simone de Beauvoir dans La Vieillesse, D. Éribon apporte ici une clé d'explication de l'inadaptation de notre société aux besoins d'une population vieillissante.

Néanmoins, les pouvoirs publics tentent de répondre à ces besoins pour garantir le bien vieillir, sans compromettre ses ambitions pour l'avenir.

* *

6. / 10

Si les pouvoirs publics tentent de garantir le bien vieillir sans compromettre ses ambitions pour l'avenir, des perspectives existent pour améliorer cet équilibre (II).

*

Face au vieillissement de sa population, les pouvoirs publics français tentent de répondre aux besoins du temps de vie de la vieillesse, tout en préservant un équilibre sociétal fragile (A).

<u>Les pouvoirs publics français ont essayé de répondre aux besoins de la population vieillissante, en investissant notamment dans leur autonomie (1).</u>

En 2021, la Sécurité sociale se dote officiellement d'une nouvelle ~~branche~~ dédiée à l'autonomie. En outre, ~~cette~~ l'État s'est doté d'un plan pluriannuel pour la promouvoir, proposant non seulement un accès aux soins renforcé, mais également des services permettant de faciliter le quotidien des personnes âgées.

De plus, des dispositions législatives ont accompagné ces réformes pour simplifier et valoriser le rôle d'aidant qui se trouvait pris en étaux avec les besoins et la carrière professionnel de ces derniers.

Aussi, les services médicaux ayant trait à l'autonomie sont complétés par des dispositifs qui restent à être institutionnalisés et qui assurent un maintien de lien social. À titre d'exemple, certaines collectivités territoriales se portent partenaires à la création de lieux de vie commun non-médicalisés dédiés aux personnes âgées et privilégiant la forme de colocations.

Enfin, la création d'un service public de l'autonomie est encore en gestation. Il devrait permettre, à terme, un accroissement des moyens alloués à l'autonomie (humains et financiers) et garantir une coordination renforcée des acteurs nationaux, locaux, associatifs et privés.

<u>Les pouvoirs publics embrassent les enjeux globaux posés par le vieillissement de sa population (2).</u>

Concernant la soutenabilité financière du régime général de

retraite, une loi de 2023 prolonge la durée de cotisation nécessaire et le « conclave » réunissant les organisations syndicales patronales et salariales avait pour mission de proposer un projet d'équilibre de ce régime. En effet, la France pesait 16 points de produit intérieur brute (PIB) aux retraites. Fondée sur un système par répartition, le déséquilibre démographique précité produit la constitution de déficits croissants à l'avenir. Saisi par le Premier Ministre, la Cour des Comptes a produit un rapport dédié à la Soutenabilité du régime des retraites (avril 2025) et un autre consacré aux Conséquences sur la compétitivité du régime de retraite français (juin 2025). Ces deux rapports s'engagèrent la mise en place de divers outils d'ajustement mobiles, sur le modèle de voisins européens, conjuguant un ajustement régulier de la durée de cotisation, des montants des pensions de retraites et de l'âge de départ. La conjugaison de ces trois leviers permettrait un équilibre à moyen terme pour un coût social limité.

Concernant le rapport à la fin de vie, des lois relatives à la bioéthique étaient venues préciser les conditions de cessation des soins ~~sous certains conditions~~ (Loi Leonetti-Cleys, 2016). Après la tenue d'une Convention citoyenne sur la fin de vie permettant une saisine par des citoyennes et des citoyens de ces questions, le Parlement a adopté un loi relative à l'aide à mourir qui assure, sous certaines conditions, un accompagnement et une assistance pour ~~mett~~ qu'un patient puisse en faire un choix personnel.

*

Des perspectives existent pour les pouvoirs publics pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées et préserver ses ambitions pour l'avenir de la société (3).

Les conditions du temps de vie de la vieillesse peuvent encore être améliorées (1).

D'abord, il peut être souhaitable de débucher prochainement sur une solution durable quant au financement du régime de retraites, pour que les prochains entrants dans ce temps de vie puissent l'aborder avec une sérénité financière certaine.

Ensuite, la préservation du lien social et sa garantie doit

Modèle CNFT v1.2 ©EXATECH

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Numéro Inscription :

Né(e) le :

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Administrateur territorial (Externe)

Epreuve : Question de la société contemporaine Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

être un axe majeur du bien vieillir. A ce titre, un maillage plus fin de services publics de guichets peuvent utilement être déployés. Le cas des Maisons France Services et de leurs bus itinérants en sont une forme adaptée. De la même façon, les temps de vie communs permis par l'action sociale de proximité, et notamment les centres communaux d'action sociale (CCAS) doivent être soutenus pour que vive cette proximité humaine sur l'ensemble du territoire.

Aussi ~~Enfin~~, les actions des personnes âgées gagneraient à être davantage valorisées. En effet, souvent sachant en matière de garde d'enfants ou/et investis dans les secteurs associatifs, les personnes âgées pourraient se voir attribuées de titres honorifiques - par exemple - pour ces engagements ~~d~~ des plus nécessaires.

Enfin, le "bien mourir" doit aussi être traité par les pouvoirs publics, plus au-delà des dispositions existantes pour, si le besoin social était manifesté, prolonger les dispositifs existants vers un droit éventuel au suicide assisté.

Les pouvoirs publics peuvent, dans le même temps, poursuivre leurs ambitions pour l'avenir de la société en emparquant les personnes âgées dans ce mouvement (2).

Une de ces ambitions pourrait utilement être une réflexion d'ampleur sur le sens du vieillissement et les aspirations attendues pour ce nouveau temps de vie qui a vocation à concerner tout-à-chacun. Aussi, la prise en compte des situations porteuses d'inégalités dans ce temps de vie ~~peuvent~~ peut être envisagé pour préparer, le plus sereinement possible, l'arrivée dans ce temps de vie qui concerne les personnes âgées et leurs proches.

De plus, le renforcement des évènements et rencontres inter-

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

générationnelles permettrait non seulement de lutter contre l'isolement social dont souffre certaines personnes âgées, mais peut aussi une plus grande compréhension des vécus, des souhaits et aspirations pour l'avenir des personnes âgées à l'égard des plus jeunes, et inversement. De plus, cela sera l'occasion de temps de transmissions de savoirs et de mémoires susceptibles d'alimenter chacun et chacun, et faciliter la définition d'un horizon commun et viable.

Pour conclure, si les pouvoirs publics ne parviennent qu'imparfaitement à adapter la société aux besoins du nouveau temps de vie qu'est la vieillesse et des enjeux plus globaux qu'il entraîne, des perspectives existent et sont à la main ~~des~~ pouvoirs publics pour de ces mêmes l'avenir.

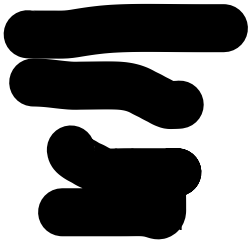
10 / 10

.... / ....

.... / ....

Concours externe d'administrateur territorial

cadmex comp societe contemporaine (10) (Épreuve commune/epreuves écrites)



Note de délibération : 13 / 20

Note de correction : 13 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmex comp societe contemporaine (10) (Épreuve commune/...	12	14	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : L'introduction signale bien les enjeux du sujet qui sont bien intégrés dans la définition d'une problématique dialectique qui structure le plan annoncé. La copie met bien en perspective les enjeux du sujet avec des références variées et riches. L'argumentation est pertinente, cependant on note un effort de concision qui tend à rendre trop lapidaire les analyses et l'exploitation des exemples donnés. Il manque également un travail de démonstration progressive d'une thèse clairement identifiée avec une structuration du propos dans les paragraphes. Attention au soin apporté à la lisibilité de l'écriture, souvent insuffisant.

Correction 2 :

Appréciation : expression écrite souvent lourde et confuse, ce qui complexifie la lecture et rend la compréhension parfois difficile, en particulier dans l'introduction et la conclusion. le plan est clair et cohérent et permet une progression de la pensée tout à fait convaincante. La problématique posée par le sujet est bien explicitée et l'ensemble des aspects du sujet a été traité de façon pertinente et riche.

Harmonisation :

Appréciation :

Modèle CNFT v1.2 ©EXATECH

Nom d'usage : [redacted]

Prénom : [redacted]

Numéro Inscription : [redacted]

Né(e) le : [redacted]

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Administrateur territorial externe

Epreuve : Question contemporaine Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Dans "La Vie secrète des Vieux," le metteur en scène Mohammed El Khatib explore avec humour et sensibilité l'intimité et la vie sexuelle des personnes âgées. Cette pièce les place au centre de la scène à rebours de leur place dans l'imaginaire collectif.

Pourtant, le vieillissement de la population, entendu comme la hausse de la part des seniors dans la population (55 ou 65 ans et plus) et l'augmentation de l'âge moyen, est au cœur du débat politique sur notre modèle de société. Celui-ci, fondé sur la démocratie libérale à la française suivant les articles 1 et 2 de la Constitution, et les valeurs progressistes et les droits sociaux et humains tels la dignité, est réinterrogé à l'aune de la réforme des retraites ou de la fin de vie.

En effet, l'échec des négociations du conclave des retraites de juin 2025 porte le risque d'accentuer l'instabilité parlementaire. Marquant l'actualité de l'enjeu du vieillissement de la population, ce dernier est susceptible de fragiliser notre modèle sociétal au regard de ses impacts sur l'équité ou la soutenabilité de ce modèle. In fine, ce sont les cohésions sociale et intergénérationnelle qui sont en jeu, donc la pérennité de ce modèle.
Néanmoins, le vieillissement peut soutenir ce modèle par l'action sociétale et économique des seniors, qui est dépendante des réformes en cours et à venir.
Celles-ci définissent les modalités politiques et

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

concrètes de la prévision et l'accompagnement d'une transition démographique susceptible – ou non – de solidifier un modèle de société vulnérable.

Dès lors, dans quelle mesure peut-il être fait en sorte que le vieillissement de la population ne fragilise pas notre modèle sociétal, voire le renforce ?

Le vieillissement de la population entraîne des mutations de notre système sociétal actuel qui tendent à le fragiliser autant d'un point de vue éco-social que sociétal. (I).

Nonobstant, ce vieillissement est susceptible de participer à solidifier un modèle qui doit évoluer pour réhabiliter la place des séniors dans la société tout en reconsidérant l'équité intergénérationnelle de ce modèle (II).

*

Forgé dans un contexte démographique différent, notre modèle de société est impacté par un vieillissement de la population caractérisé (A).

1. Notre modèle sociétal a été fondé dans un contexte démographique différent dont la portée symbolique et les valeurs persistent jusqu'à l'époque contemporaine.

Si l'héritage politique et philosophique de notre modèle sociétal est issu de temps plus anciens, notre modèle éco-social date de l'après-guerre et s'inscrivait dans une dynamique démographique et économique autre.
Le modèle philosophique et politique fondé sur la démocratie et le progrès trouve ses fondements entre autres dans la révolution française et les lois Ferry. En revanche, la dimension économique et sociale de ce modèle, fondé sur l'Etat-Providence, se construit au XXe siècle et surtout par la création de la Sécurité sociale en 1945 et du système de retraites afférent. Cependant, ce système par répartition est conçu dans une période, les Trentes Glorieuses de plein emploi, de prospérité, de population active abondante et d'espérance de vie plus faible qu'actuellement. Le système de protection sociale repose donc sur le travail ce qui contribue à faire du travail ce "phénomène social total" décrit par Dominique Méda qui fonde la place de l'individu dans la société à l'image du garagiste dans "Eloge du carburateur" de Matthew Crawford (2009). Dans une société en vieillissement, ce modèle est susceptible d'entrer en dissonance avec les caractéristiques actuelles, notamment démographiques de notre société.

2. Le vieillissement de la population est un phénomène de plus en plus prégnant aujourd'hui interrogeant notre modèle de société.

Le vieillissement de la population s'explique par l'allongement de l'espérance de vie à 80 ans pour les hommes, 86 ans pour les femmes (INSEE 2023). De surcroit, la chute de la natalité à son niveau le plus bas après la Seconde Guerre Mondiale, 1.67 enfant par femme, accentue ce phénomène. 21% de la population a plus de 65 ans en 2024 (INSEE) soit une hausse de 4 points par rapport à 2002. La société actuelle fait face au "papy boom" lié au baby-boom d'après-guerre. Ceci bouleverse les dynamiques sociétales et sociales et les solidarités alors que le

3. ITO.

taux d'emploi des seniors de plus de 55 ans est de 62% (Tasso 2023) contre 77% dans le reste de la population. En outre, le ratio d'nombre de personnes actives par retraité est lui passé de 7.02 au début des années 2000 à 1.77 aujourd'hui. Ces évolutions sont porteuses avant tout de fragilisation du modèle de notre société.

Le vieillissement tend en premier lieu à fragiliser économiquement, socialement et sociétalement la démocratie sociale "à la française". (B).

1. Le vieillissement de la population véhicule une fragilisation éco-sociale de notre modèle français.

A l'aune de ces évolutions, et ce, malgré les apports attendus de la réforme des retraites, notre modèle éco-social risque d'être érodé.
Economiquement, le faible taux d'emploi des seniors traduit des conceptions sociales reléguant les travailleurs âgés. Bien que bénéficiant de plus d'expérience ceux-ci sont peu employés. Edouard Louis dans "Pour en finir avec Eddy Bellegueule" évoque le destin de son père en fin de carrière pénible, délaissé par la société à laquelle il a contribué. Suivant le "cycle de vie" de Modigliani les personnes âgées épargnent et investissent moins ce qui affecte le modèle économique de notre société à l'égard de sa soutenabilité.
Socialement, en effet, le vieillissement affaiblit l'Etat providence. La caisse de retraite déficitaire est financée à 80% de part les cotisations sociales, constituant elles-mêmes 30% des salaires. L'augmentation du nombre de retraités ou seniors sans emplois risque de peser sur l'ensemble de la société. Ainsi, Louis Chauvel dans "La Spirale du déclassement" (2016) pointe la fin d'idéal-type ayant forgé la société du XXe siècle, dont le salariat stable, la protection de l'Etat providence, la croyance en le progrès, la société d'abondance. Le vieillissement

.4. 1.1.0.

Modèle CNFT v1.2 ©EXATECH

Nom d'usage : [redacted]

Prénom(s) [redacted]

Numéro Inscription [redacted] Né(e) le [redacted]

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Administrateur territorial Externe

Epreuve : Question contemporaine Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

n'est pas étranger à ces phénomènes interrogeant jusque notre contrat social.

2. Le vieillissement de la population est porteur de fragilisation sociétale également.

S'il est difficile de l'établir, il est possible que le vieillissement interroge la cohésion intergénérationnelle nécessaire à la dimension de fraternité qui caractérise la citoyenneté française (Schnapper). Le vieillissement peut accentuer le décalage entre générations, notamment conférant les valeurs qui constituent le modèle sociétal français. Salomé Saqué dans "Sois jeune et tais toi" (2020) objective les différences d'aspirations entre des jeunesses par exemple en demande d'inclusion LGBTQIA+ et des seniors parfois non-familiers de ces valeurs.
De surcroit, il peut être attendu que l'évolution démographique accroisse les inégalités entre des jeunes peinant à intégrer le marché du travail, avec un chômage autour de 20% et des seniors restant plus longtemps en emploi ou retraités, bénéficiant du patrimoine acquis.

Néanmoins, cette dimension d'iniquité sociétale s'immerge lorsqu'est considéré le grand âge.
En effet, la situation des personnes âgées remet en cause la dimension de dignité du modèle français. Corollaire de l'essor du New Public Managment et du néolibéralisme (Hayek, Braeun) dans notre modèle étatique; la situation

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

contrastés mais globalement dégradés de la prise en charge des personnes âgées en établissement (EHPAD) ou à domicile témoigne de la dégradation du modèle sociétal français. Alors que Lévinas fonde par son éthique de l'autre le rôle de l'Etat comme responsable pour autrui, celui-ci accuse ici des carences. Celles-ci ont été appuyé notamment par le rapport sénatorial Sayris 2024 sur le déficit des Ehpad et la baisse du taux d'encadrement et ses répercussions sanitaires.

Pourtant, le vieillissement de la population est aussi porteur de promesses pour le modèle sociétal français, dont la concrétisation dépend des réformes en cours et à venir.

* *

Nonobstant, ce vieillissement est susceptible de participer à solidifier un modèle qui doit évoluer pour réhabiliter la place des séniors tout en faisant évoluer l'équité intergénérationnelle de ce modèle. (II)

Le vieillissement est aussi en mesure de solidifier notre modèle sociétal s'il évolue pour intégrer en son sein plus activement cette dimension démographique. (A).

1. Le vieillissement de la population, même dans notre modèle actuel, contribue à la prospérité de ce modèle.

Dans une perspective économique, l'accroissement de la part des séniors peut consolider le modèle économique français car ils ont une plus forte tendance à consommer

.6../12..

s'étant déjà constitué un patrimoine. Ceci est à nuancer au regard de la faiblesse de certaines pensions de retraités issus des classes populaires et ouvrières. Ensuite est observée une forte solidarité économique intra familiale entre les générations des seniors vers les plus jeunes, qui cependant s'inverse pour le grand âge.

Les seniors contribuent socialement aussi au modèle français. Leur engagement prend différentes formes comme le travail bénévole, où les seniors sont surreprésentés parmi les 13 millions de français adhérents à une association. Ceci fait écho à la valorisation sociale à nouvellement retrouver lors du passage du travail à la retraite. Les seniors contribuent en sus par exemple par la garde de petits-enfants à la viabilité du système français reposant sur des parents actifs professionnellement.

Enfin politiquement, le vieillissement de la population a des répercussions contrastées sur la viabilité de notre modèle politique. En effet, d'un côté les personnes plus âgées ont des taux d'abstention faibles par rapport aux autres générations, prolongeant d'une certaine façon le modèle de démocratie représentative. Nonobstant ceci peut nourrir les discours contestant une supposée "gérontocratie" et potentiellement instaurer une certaine perméabilité de l'état aux aspirations d'autres générations, cela peut fragiliser notre modèle à terme par des contestations ne trouvant pas suffisamment de débouchés dans les institutions forgeant ce modèle.

2. Les alternatives comportant des limites, la transition démographique doit être soutenue par une réforme du système social à terme.

Deux alternatives sont généralement avancées pour assurer la viabilité du modèle social sans que cela repose sur une plus grande contribution des travailleurs et retraités : les politiques de natalité ou l'immigration. La première est incertaine et coûteuse en prestations

familiales, développement de mode de garde et conditions favorisant le taux de natalité. De surcroît, l'injonction que cela crée à l'endroit du corps féminin s'inscrit en contradiction avec les aspirations féministes qui s'expriment dans le modèle de société français, confère la constitutionnalisation de l'IVG. Ensuite, le recours à une immigration de travail facilitée produit des limites à long terme déplaçant l'enjeu de soutenabilité dans le temps sans le résoudre. En effet, une étude Terra Nova 2025 pointe les bénéfices de contribution au système social engendrés par une possible hausse du nombre de travailleurs immigrés. Toutefois, ce sont autant de pensions qui à terme devraient être versées dans un système social en l'état déficitaire, sans que nécessairement structurellement il soit rééquilibré. Ceci invite donc à reconsidérer la place et la contribution des générations et catégories de population au modèle sociétal français pour mettre en œuvre une transition démographique optimalisée.

Afin que le vieillissement de la population ne fragilise pas le modèle sociétal français, il convient en s'appuyant sur les collectivités de réhabiliter la place des seniors dans la société, de planifier les conditions matérielles de la transition démographique tout en reconsidérant l'équité intergénérationnelle du système économique (B).

1. Il convient tout d'abord de réhabiliter la place des seniors dans notre modèle sociétal.

Dans l'ensemble du milieu professionnel, et à fortiori dans les collectivités, les dispositifs de tutelage doivent être renforcés de même que l'employabilité des seniors. Bénéficiant d'une pyramide défavorable des âges, la fonction publique territoriale doit encourager le tutelage avec les jeunes générations en lien avec la GPEC et un pilotage par les DRH. Les seniors faisant face à des carrières usantes devraient être

B.1.1.D.

Modèle CNFPT v1.2 ©EXATECH
Nom d'usa[redacted]
Prénom(s[redacted]
Numéro Inscription :[redacted]
Né(e) le : / /
(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)
(Remplir cette partie à l'aide de la notice)
Concours / Examen : .....
Epreuve : ..... Session : .....
CONSIGNES
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

pris en charge par des centres de formations internes ou en centre de gestion pour les destiner par exemple au travail comptable dont manquent les CT.
Ensuite replacer les séniors du centre de la société support d'assurer l'inclusivité en EHPAD et dans le virage domiciliaire. Un soutien renforcé des Départements notamment à la conférence des financeurs de l'habitat inclusif peut être envisagé.

2. Il revient notamment aux CT de garantir les conditions matérielles de la transition démographique.

Alors que les départements mobilisent 6.5 milliard d'euros pour l'allocation autonomie, il est nécessaire que ceux-ci et les autres CT renforcent leur contrôle et taux d'encadrement en EHPAD. La mise en accessibilité et l'aménagement du territoire via les documents et schémas afférents doivent être travaillés. Les métiers soignants doivent être revalorisés.

3. Cette consolidation du modèle de société doit reposer sur une réforme économique.
Il pourrait être envisagé de combiner retraite par répartition et capitalisation suivant Schiller (2005) pour concilier viabilité à terme et limitation du caractère inégalitaire de la retraite par capitalisation. Ici permettrait de mobiliser en-

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

core davantage d'investissement vers les technologies grises actuellement sous-financées (Sénat 2022). Ainsi "la vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent" Camus, les Justes 1950.

***

En conclusion, le vieillissement bouleverse les fondements de notre modèle social à des égards sociaux, économiques, politiques. Celui-ci est certes de potentiels dépendant des réformes mises en œuvre. Ceci passe par la création des conditions justes de la transition démographique.
"Il nous appartient à tous de veiller que notre société reste une société dont nous sommes fiers" Essel.

.... / ....

.... / ....

Concours externe d'administrateur territorial

cadmex comp societe contemporaine (10) (Épreuve commune/epreuves écrites)

Note de délibération : 14 / 20

Note de correction : 14 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmex comp societe contemporaine (10) (Épreuve commune/...	14	14	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Bon devoir, qui montre une bonne compréhension de l'exercice. De bonnes illustrations et arguments. C'est dommage que les propositions arrivent seulement en IIB, ne parlent pas des territoires et qu'il y ait quelques redondances entre le IA et le IIA malgré un effort de construction du plan et d'argumentation.

Correction 2 :

Appréciation : Le sujet est contextualisé. Il est appréhendé par un plan détaillé convaincant. Ce dernier est démontré à l'aide d'arguments explicités. Il évolue de manière sensée et tend vers un objectif.

Harmonisation :

Appréciation :

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Concours administrateur territorial - Externe

Epreuve : Composition question de la société contemporaine **Session :** 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Le vieillissement démographique fragilise-t-il notre modèle de société ?

Dans son rapport public annuel consacré à la jeunesse, la Cour des Comptes alerte sur le fait que d'ici 2030 la part des séniors serait supérieure à celle des 15 - 24 ans. Si cette statistique témoigne de l'ampleur du phénomène de vieillissement démographique, elle interpelle également aux sujets des déséquilibres générationnels susceptibles d'affecter la société.

Le vieillissement démographique en tant que phénomène par lequel l'âge moyen d'une population augmente s'explique par deux facteurs : l'allongement de l'espérance de vie et la baisse de la natalité. Si le premier a fait l'objet d'une politique volontariste de la part des autorités publiques, le second intervient malgré le déploiement d'une politique familiale généreuse devant encourager la natalité. La France demeure tout de même le pays d'Europe avec la plus haute natalité, la fécondité par femme s'établissant à 1,6 enfant. Ainsi, le vieillissement démographique produit des conséquences multiples sur notre modèle de société qui peut être défini, dans une acception large, comme l'idéal poursuivi par la communauté de citoyens autour des valeurs d'égalité, de liberté et de fraternité (article 1er de la Constitution de la Vème République). Plus spécifiquement, le modèle de société français fait écho au modèle social fondé sur une logique assurantielle, au sein duquel, dans le cadre de la répartition, les actifs financent les pensions des retraités. En ces sens, le vieillissement démographique affecte le fonctionnement et le financement du modèle social de telle sorte qu'il exerce des effets délétères sur l'égalité

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

et la fraternité entre les individus au détriment du vivre-ensemble. Alors que le vieillissement produit des effets préjudiciables, il semblerait qu'il tende à s'accentuer voire à s'auto-entretenir du fait des déséquilibres qu'il créé.

Dès lors, le vieillissement démographique rend-il impossible la préservation de notre modèle de société ?

Si le vieillissement démographique est un facteur de destabilisation de notre modèle de société, il apparait également porteur d'opportunités nouvelles permises par l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé (I). Toutefois, face au risque de vieillissement démographique auto-entretenu, les pouvoirs publiques sont invités à déployer des politiques ambitieuses et inclusives au nom du vivre-ensemble (II).

* * *

Source de déséquilibres nombreux, le vieillissement démographique est susceptible de créer des inégalités et violences nouvelles (IA).

Le vieillissement de la population affecte le fonctionnement du modèle social et alimente des déséquilibres économiques (1).
Si le modèle de société français se caractérise par un modèle social fondé sur une logique bismarkienne, celui-ci souffre d'importants déséquilibres sous l'effet du vieillissement démographique. En effet, le modèle bismarkien aussi appelé assurantiel est financé par les cotisations sociales des travailleurs qui pour les retraités financent les pensions de retraité d'aujourd'hui. Toutefois, le vieillissement démographique en donnant une prévalence numérique croissante aux retraités affecte l'équilibre financier du système. A cet égard, la récente publication de la Cour des Comptes sur la situation financière et les perspectives des régimes

de Retraite souligne le déficit du système de retraites s'élevant à 6Md€ pour 2021 et estimé à 30Md€ en 2045 en l'absence de mesures correctrices. Le vieillissement démographique est de nature à accroître la crise économique qui participe à la "crise de l'Etat-Providence" telle que postulée par P. Rosanvallon. Cette crise participe de l'incapacité de l'Etat à répondre de ses missions en matière de lutte contre la pauvreté et de exclusions. Ainsi, le vieillissement démographique alimente une crise économique porteuse d'inégalités sociales croissantes.

Le vieillissement démographique présente également des effets sur les équilibres démocratiques (2).

La part croissante de seniors dans la société et la démocratie représentative leur confère un rôle significatif. Alors que la démocratie française connaît une crise qui se manifeste par une abstention croissante notamment des plus jeunes (V. Tiberj, L. Lardeux, Générations désenchantées ? Jeunes et démocratie) les séniors ont une propension à aller voter plus forte de telle manière qu'ils représentent dans les urnes, trois fois leur poids démographique. Ce ratio tend à s'accentuer avec le vieillissement démographique et est de nature à accroître la crise de la représentation. Ainsi, le vieillissement démographique soulève également des interrogations quant à la représentativité de la démocratie dont l'insuffisance accroît la marque de légitimité de l'autorité publique investie.

De tels déséquilibres économiques et démocratiques sont de nature à créer des violences et tensions nouvelles (3).

Les déséquilibres économiques, d'une part, menacent la capacité du modèle social à prendre en charge le vieillissement de la population. L'insuffisance de moyens dédié à l'accompagnement du vieillissement et de la perte d'autonomie sont susceptibles d'occasionner des violences notamment institutionnelles. A cet égard, la canicule de 2003 constitue un exemple de l'insuffisante préparation des pouvoirs publics occasionnant 15 000 morts supplémentaires et dénoncé comme une absence fautive par le Rapport Evin. De la même manière, l'ouvrage de Victor Castanet, les Fossoyeurs (2022) illustre les maltraitances institutionnelles subies par les personnes âgées en raison

du marché de noyers. Les déséquilibres économiques et démocratiques créés par le vieillissement démographiques sont également de nature à créer des tensions intergénérationnelles à partir d'un ressenti inégalitaire des actifs : de payer le tribut d'une génération déjà issue des 30 Glorieuse (Jean Fourastié) et partis à la retraite plus tôt que risquent de partir les actifs (RH - Tavaillot, 2017, la guerre des générations aura-t-elle lieu ?). Ainsi, le vieillissement démographique et les déséquilibres qu'il produit sont susceptibles de faire naître des tensions au détriment des valeurs de fraternité de notre modèle de société.

Pour autant, le vieillissement démographique, en tant qu'il repose en partie sur un allongement de l'espérance de vie en bonne santé est favorable à la préservation du modèle social et sociétal (IB).

L'allongement de l'espérance de vie en bonne santé a été permis par une extension des prérogatives sociales et sanitaires de autorités publiques (1).

L'Etat a progressivement étendu ses prérogatives, passant d'un simple exercice des prérogatives régaliennes à un investissement croissant dans les domaines sociaux et sanitaires au fil du temps (P. Rosanvallon, L'Etat en France de 1789 à nos jours). Celui-ci se manifeste par un encadrement progressif des conditions de travail dénoncées notamment par Villermé dans son Rapport sur l'état de santé physique et moral des ouvriers des manufactures de coton, de laine et de soie (1840) qui exposaient les ouvriers à de faibles espérances de vie. Cet encadrement s'est accompagné plus largement de développement de missions visant à assurer la salubrité publique dont un ministère fût créé en 1902 et de contrats administratifs sont passés pour ramasser les chiens errants (CE, 1910, Théron). Des missions d'assainissement des eaux, de gestion des déchets sont également progressivement assurées par les autorités pour favoriser la santé des citoyens (G. Jobard, 2010, une société à soigner). Ainsi, l'ensemble de ces missions de salubrité publique ont amélioré les conditions de vie des individus qui jouissent d'une espérance de vie en bonne santé allongée à 79 ans pour les femmes et 77 ans pour les hommes (DREES, 2023)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Concours externe d'administrateurs territorial

Epreuve : Composition question contemporaine **Session :** 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

L'allongement de l'espérance de vie en bonne santé permet aux personnes âgées de participer activement à la vie sociale et économique (2).

Les politiques déployées pour favoriser l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé participent de la préservation du modèle social et sociétal. En effet, les personnes âgées en bonne santé sont largement représentées dans la vie civique, associative... En assurant également des missions de garde de leurs petits-enfants, d'aidant d'une personne en perte d'autonomie, ils effectuent gratuitement des activités économiques et rapportent annuellement près de 20 Mds€ comme le démontre Serge Guérin dans son ouvrage sur la Silver économie. De plus, l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé tend à décaler le cycle de vie tel que théorisé par Modigliani. Dans ce dernier, les jeunes consomment plus qu'ils n'épargnent, les actifs consomment et épargnent et la retraité, personnes âgées épargnent plus qu'elles ne consomment. Toutefois, l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé participe d'une plus grande consommation de nature à préserver le modèle social tout comme leurs activités de garde qui favorisent les relations intergénérationnelles et le vivre ensemble.

*

Le vieillissement de la population présente un risque de s'auto-entretenir au détriment de la préservation de notre modèle social et sociétal (IA).

Le vieillissement démographique entretient des inégalités économiques... (1).

S'il crée des déséquilibres économiques et financiers sur le modèle social, l'allongement de la durée de vie favorise le phénomène de

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

concentration des richesses et du patrimoine (OFCE). Il est vrai que l'allongement de la durée de vie favorise des transmissions d'héritage de plus en plus tardives ; en moyenne les Français héritent à 60 ans. Cela grève les capacités économiques de nombreux ménages qui ne sont plus à même de devenir propriétaires comme le montre F. Bugeja-Bloch dans son livre le logement : la spirale de inégalités (2013). Ainsi, le vieillissement de la population en favorisant la concentration du patrimoine participe à une hausse importante des inégalités que la propriété privée soutient conformément à la thèse de Jean-Jacques Rousseau dans Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes (1762). Cette hausse des inégalités économiques est de nature à créer du ressentiment entre les citoyens qui peut-être l'origine de la montée des populismes (C. Fleury, 2019, Ci-gît l'amer). Ainsi, le vieillissement de la population en tant qu'il est porteur d'inégalités économiques importantes menace le modèle de société défendant l'égalité et la fraternité. Il le menace d'autant plus que la frustration occasionnée par les inégalités favorise la montée des populismes et la pérennité du modèle social.

menace

..... grèvant la natalité malgré des politiques familiales nombreuses (2)

Le vieillissement démographique en tant qu'il est propice à d'importantes inégalités économiques risque de grever la natalité et donc de s'auto-entretenir. En effet, l'incapacité économique des individus à devenir propriétaire participe de leur faible propension à devenir parents comme exposé dans l'ouvrage publié en 2025, les baby-boomers vides, le piège de la dénatalité. Il apparaît ainsi que le vieillissement de la population menace de s'auto entretenir s'il préserve ses caractéristiques actuelles. La natalité demeure effectivement corrélée à la capacité de individus à subvenir aux besoins économiques du ménage, une situation que la conjoncture économique actuelle ne semble pas faciliter, et ce malgré les

.6./9..

politiques familiales. Pensées dans une optique nataliste, les allocations familiales se sont universalisées au début des années 1960. Désormais, la politique familiale prend en charge la garde des enfants en réponse à l'entrée des femmes sur le marché du travail (PAJE, PreParE). Toutefois, il semblerait que ces solutions de garde n'aient pas suivi un mouvement aussi massif et rapide que l'entrée des femmes sur le marché du travail selon Dominique Méda, le temps des femmes. Pour un nouveau partage des rôles (2002). Cette insuffisance est d'autant plus prégnante pour les ménages les plus modestes. Ainsi, le vieillissement démographique entant que porteur d'inégalités économiques s'auto-entretient en participant à gréver la natalité.

Les pouvoirs publics sont invités à remédier aux déséquilibres de notre modèle de société pour favoriser sa pérennité et le vivre-ensemble (II B).

Une réduction des déséquilibres économiques est possible grâce à un meilleur partage des charges et des richesses de notre société (1).

La réduction des équilibres économiques constitue une condition sine qua non de la préservation de notre modèle social et sociétal. D'une part, les déficits croissants pesant sur le système de retraites a eu pour conséquence d'adopter plusieurs ajustements pesant majoritairement sur les actifs. Il pourrait utilement être envisagé de partager les charges de notre modèle social comme proposé par la Cour de Comptes dans son Rapport sur la situation financière et les perspectives du Régime de retraites en sous-indexant temporairement les pensions de l'inflation. Cette solution ayant également été avalisée par le Conseil des retraites réunissant les partenaires sociaux. De plus, alors que les inégalités de patrimoine représentent une part importante des inégalités économiques (T. Piketty, 2013, Le Capital au XXIe siècle) il pourrait être encouragé de procéder à une transmission des héritages de manière plus précoce pour favoriser le investissements des actifs (CAE, 2021, Repenser l'héritage) d'autant que cela pourrait également participer de la hausse de la natalité, objectif ouvertement poursuivi par le Président de la République sous la rhétorique du "Réarmement démographique".

La mise en œuvre de politiques infantiles et familiales ambitieuses doivent être encouragées pour favoriser la reprise de la natalité (2).

La baisse de la natalité constitue l'un des facteurs explicatifs du vieillissement de la population contre lequelle il est possible d'agir. En effet alors que l'insuffisance des places de garde et les inégalités de genre sont persistentes en la matière, il conviendrait de mener des politiques familiales et infantiles ambitieuses. D'une part, comme le montre S. Dauphin dans la politique familiale et l'égalité femmes-hommes : les ambiguïtés du libre-choix (2016), malgré le congé partagé, les femmes restent plus à même de prendre le congé de plus longue durée et ce malgré les effets préjudiciables sur leurs carrières. Ainsi, il pourrait être envisagé d'allonger la durée minimale obligatoire du congé paternité tout en renforçant l'accès aux modes de garde tel que prévu par le schéma communal de développement ou de maintien de l'offre de garde du jeune enfant. De plus, la préservation d'une politique maternelle et infantile (PMI) de qualité doit être recherchée dans un contexte de hausse de la mortalité infantile (4 enfants sur 250 de moins d'un an sont morts en 2021). Ces mesures ambitieuses pourraient ainsi permettre de lutter contre le ralentissement de la natalité et soutenir le modèle de sociétés.

Enfin, le déploiement d'actions civiques intergénérationnelles est souhaitable pour préserver le vivre-ensemble (3).

Alors que le vieillissement démographique est de nature à exacerber les frustration ou tensions intergénérationnelles, des actions civiques pourraient faciliter les rencontres et le dialogue au service du vivre-ensemble. Si des partenariats entre des écoles municipales et des EHPAD permettent déjà aux enfants de manger avec leurs aînés une fois par semaine à la cantine municipale, d'autres activités artistiques sont organisées comme le monte[illegible] le documentaire [illegible]

app
gén
au
civ

âgées, donnée essentielle à l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé et au cœur de la loi Bien Vieillir (2022).

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Concours externe d'administrateur territorial

Epreuve : Composition de question contemporaine **Session :** 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

* * *

Si le vieillissement de la population constitue un facteur de déstabilisation de notre modèle de société tant il est porteur de déséquilibres économiques, démocratiques et sociaux, il est également porteurs d'opportunités nouvelles et favorables au modèle social grâce en partie à l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé. Toutefois, les déséquilibres que le vieillissement démographique porte en lui présente le risque de s'auto-entretenir en continuant à grever la natalité malgré le déploiement de politiques familiales en la matière. Ainsi, la nécessaire préservation du modèle social et sociétal invite les pouvoirs publics à remédier aux déséquilibres économiques et sociaux existants pour atténuer les conséquences du vieillissement de la population par le biais d'un meilleur partage de richesses, des solutions de gardes de jeune enfant renforcées et des actions civiques intergénérationnelles. De telles mesures rendent ainsi possible la préservation de notre modèle de société.

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

.... / ....

.... / ....

.... / ....

Concours externe d'administrateur territorial

cadmex comp societe contemporaine (10) (Épreuve commune/epreuves écrites)

Note de délibération : 14 / 20

Note de correction : 14 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmex comp societe contemporaine (10) (Épreuve commune/...	13	15	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Le candidat s'efforce de répondre avec une approche interdisciplinaire, la problématique est équilibrée et le plan clairement énoncé et en cohérence avec les développements. Le candidat fournit des références et illustrations. Les aspects plus positifs de la vieillesse (engagements politiques, associatifs, entraide intrafamiliale...) auraient permis d'étoffer l'argumentaire.

Correction 2 :

Appréciation : Devoir intéressant. Les références sont très variées et l'argumentation proposée est pertinente. Le candidat a su proposer des solutions concrètes en lien avec les compétences des collectivités.

Harmonisation :

Appréciation :

[redacted]

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)
Concours / Examen : Administrateur territorial externe
Epreuve : Composition sur une question de la société Session : 2025

CONSIGNES
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Sujet : Le vieillissement de la population fragilise-t-il notre modèle de société ?

Dans Habemus Papam (2012), le cinéaste italien Nanni Moretti tourne en dérision le conclave élisant le nouveau pape, incarné par Michel Piccoli. À peine élu, celui-ci se révèle sénile et refuse d'endosser ses nouvelles fonctions. Le vieillissement de sa population fragilise ici, voire met en péril le modèle de société que représente le Vatican.

Le vieillissement de la population désigne l'augmentation de l'âge moyen dans une société donnée. Ce processus renvoie d'une part à une réalité biologique - avec l'âge, des troubles et maladies physiques et psychiques apparaissent - et d'autre part à une construction sociale, car il nécessite de définir des classes d'âge bornées auxquelles sont associés des vertus et des vices spécifiques.

Un modèle de société repose pour partie sur le croisement de ces deux pans du vieillissement de la population. Avec l'âge sont reconnues l'incapacité de travailler et l'ouverture de certains droits. Dans le modèle de société français, dit bismarckien, les cotisations sociales versées tout au long de la vie garantissent des droits à l'âge de la retraite. Les pensions de retraite effectivement versées sont financées par les cotisants actuels, selon un modèle de société fondé sur la solidarité. Toutefois, avec le vieillissement de la population, la pérennité d'un tel système peut être interrogée et notre modèle de société fragilisé.

Naturellement, les effets du vieillissement de la population sur notre modèle de société ne sont pas uniquement d'ordre budgétaire. Dans une société fondée sur un modèle de démocratie représentative, les individus peuvent voter selon leurs intérêts personnels, dont l'horizon temporel

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

est susceptible de diverger. L'exemple le plus évocateur est à ce titre la transition écologique. Le rapport Brundtland de 1987 définit le développement durable comme le développement des générations présentes qui ne nuit pas à la capacité des générations futures de se développer. Le vieillissement de la population peut fragiliser notre modèle de société s'il conduit les personnes âgées à voter sans prendre en considération l'urgence climatique. Le risque est alors celui d'un "conflit de générations".

Enfin, dans une acception étendue, fragiliser signifie rendre vulnérable à quelque chose. La fragilisation de notre modèle de société peut alors présenter des aspects positifs. Le vieillissement de la population constitue alors une opportunité pour défendre une éthique de la sollicitude ou du "care" (Fabienne Brugère). Le vieillissement appelle en effet à développer des compétences spécifiques et à adapter les services publics, en matière de soins ou de dématérialisation.

Dès lors, comment les pouvoirs publics peuvent-ils agir pour concilier le vieillissement de la population et la pérennité de notre modèle de société?

Si le vieillissement de la population est parfois valorisé et témoigne des succès de notre modèle de société, il peut paradoxalement le fragiliser par une vulnérabilité et une conflictualité accrues (I).
Alors que notre modèle de société est jugé* trop favorable et trop discriminatoire vis-à-vis des personnes âgées, les pouvoirs publics doivent favoriser un meilleur partage des responsabilités et l'éthique du "care" (II).

* * * à la fois

*

Le vieillissement de la population, associé traditionnellement à la

sagesse, désigne à la fois une réalité biologique et une construction sociale et résulte du bon fonctionnement de notre modèle de société (I, A).

Le vieillissement, historiquement associé à la sagesse, est à la fois une réalité biologique et une construction sociale (-1).

Le vieillissement est d'abord associé à la sagesse. Dans l'Ancien testament, le fait que Moïse soit centenaire contribue à justifier qu'il soit le guide du peuple d'Israël. Le lien entre âge et sagesse s'est maintenu. Parmi les mythes identifiés par Raoul Girardet dans Mythes et mythologies politiques sur lesquels repose la cohésion sociale figure celui du "sauveur", dont Moïse est archétypal. Girardet avance également que l'âge a contribué à asseoir la légitimité du maréchal Pétain.

Si le vieillissement renvoie à un processus biologique incontestable, il contribue également à définir un modèle de société dans lequel la population est répartie en classes d'âge. En ce sens, le vieillissement est une construction sociale. Ainsi, dans l'Antiquité, le découpage en différentes classes d'âge diffère de celui d'aujourd'hui. On est d'abord infans, puis juvenis, adulescens, senior puis senex. A contrario, on parle aujourd'hui de "troisième âge". En paraphrasant Pierre Bourdieu, on peut également avancer que la vieillesse n'est qu'un mot. Tous les individus d'une classe d'âge ne partagent pas les mêmes préoccupations et l'idée selon laquelle le vieillissement de la population peut accentuer les divergences de vue dans la société est contestable.

Le vieillissement de la population témoigne du bon fonctionnement de notre modèle de société (2).

Le vieillissement de la population résulte des progrès obtenus en matière d'espérance de vie. Il découle de la transition démographique engagée précocément en France. Dès 1899, Émile Zola évoque la "dépopulation" de la France dans Fécondité. En 2024, en France, l'espérance de vie des femmes s'élève ainsi à 85 ans, contre 79,6 ans pour les hommes (Insee, 2025).

Il résulte également des progrès obtenus en matière d'égalité femmes-hommes et de droits reproductifs. La révision constitutionnelle du 8 mars 2024 insère ainsi l'accès des femmes à l'interruption volontaire de grossesse dans le domaine de la loi. L'entrée des femmes dans le marché du travail a pour effet de différer l'âge auquel

elles ont leur premier enfant. L'indice conjoncturel de fécondité des femmes est aujourd'hui de 1,62 (Insee, 2025).

Cependant, cette situation ne signifie pas que la pérennité de notre modèle de société soit compatible avec la poursuite du vieillissement de la population.

*

Le vieillissement de la population peut fragiliser notre modèle de société en révélant des vulnérabilités et en engendrant de la conflictualité (I.B).

Le vieillissement de la population fragilise notre modèle de société en ce qu'il rend nécessaire une prise en compte accrue des vulnérabilités des personnes âgées (1).

Le vieillissement de la population expose les vulnérabilités spécifiques des personnes âgées. Le géographe Armand Frémont, dans son ouvrage La Région, espace vécu, développe l'idée que l'espace géographique est vécu différemment par chaque individu selon ses caractéristiques propres. En particulier, il développe l'exemple d'un train, pour lequel les personnes âgées prévoient une avance bien plus importante que ne le feraient de jeunes adultes. Les personnes âgées ont une expérience de l'espace géographique qui apparaît plus contrainte que pour le reste de la population.

Partant, il a été progressivement admis que le vieillissement de la population implique une prise en compte spécifique des personnes âgées par les pouvoirs publics. À titre d'exemple, la théorie du cycle de vie développée par Ando Modigliani invite à rester attentif aux comportements induits par l'âge lors de la conception des politiques économiques.

Cette acceptation appelle une évolution du fonctionnement de notre modèle de société.

Le vieillissement de la population est susceptible de fragiliser notre modèle de société, par une conflictualité accrue par le sentiment d'appartenir à une génération et par la crise de l'autorité (2).

Le sentiment d'appartenir à une génération distincte des autres conduit à une tension relative à l'état de la cohésion sociale. Dans ses

[redacted]

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)
Concours / Examen : Administrateur territorial externe

Epreuve : Composition sur une question de société contemporaine **Session :** 2025

CONSIGNES
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Confessions d'un enfant du siècle, Alfred de Musset associe ce sentiment d'appartenance à une génération spécifique au regret de n'avoir connu aucun bouleversement artistique ou politique tel que ceux qu'ont connus les générations précédentes. Ce sentiment est régulièrement actualisé. Ainsi des paroles, dans Starmania de Luc Plamondon et Michel Berger, chantées par Johnny Rochefort : "il n'y a plus d'avenir sur la terre / qu'est-ce qu'on va faire ?".

En parallèle, la dégradation des conditions de transmission du savoir remet en question la valorisation de la sagesse acquise en vieillissant. Dans son article de 1957 intitulé "La crise de l'éducation", Hannah Arendt juge que l'éducation doit être nécessairement conservatrice. Il s'agit de transmettre un savoir acquis par les générations précédentes. Or, la contexte de Crise de l'autorité nuit nécessairement à la qualité de notre modèle de société fondé sur cette transmission.

Il apparaît donc que le vieillissement de la population peut mener à une remise en cause de notre modèle de société, appelant ainsi à une évolution de son fonctionnement.

* *

Aujourd'hui, les tensions liées au vieillissement de la population se font plus visibles, en France comme à l'étranger. Ainsi de l'expression "OK boomer" démocratisée par une députée néo-zélandaise dans les années 2010. Ces tensions, qui débordent le cadre de la transmission de savoir, appellent des actions ambitieuses pour assurer la pérennité de notre modèle de société.

* *

5../10..

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

Le vieillissement de la population interroge quant à la pertinence des règles qui régissent notre modèle de société, jugé trop favorable et trop discriminatoire à l'égard des personnes âgées (II. A).

Notre modèle de société apparaît inadapté au vieillissement de la population en termes de répartition des richesses et du temps de travail et de représentativité politique (1).

L'idée selon laquelle le vieillissement de la population mène à la concentration des richesses au bénéfice des personnes âgées se développe. Selon une étude de l'OCDE de 2024 sur la situation des retraités dans les pays membres de l'organisation, le niveau de vie des retraités en France s'élève à 106% du revenu moyen de la population en prenant en compte le statut d'occupation du logement. En parallèle, la note de conjoncture de juin 2025 de l'Insee révèle que les retraités contribuent négativement à la croissance économique. Ainsi, les revalorisations de pensions de retraite décidées en 2024 ont été épargnées et n'ont pas contribué à la hausse de la consommation. Ces observations alimentent la thèse d'une trop grande générosité de notre modèle de société vis-à-vis des personnes âgées.

En outre, le modèle bismarckien d'assurance-retraite n'apparaît pas viable. Le rapport de Mario Draghi de 2024 intitulé The Future of European competitiveness alerte sur la dégradation du rapport entre nombre de cotisants et de retraités en Europe. Du point de vue des collectivités territoriales, le rapport IGF-IGA-IGAS de 2024 portant sur la Caisse nationale des retraites des agents des collectivités territoriales alerte sur les risques liés au vieillissement des agents de la fonction publique territoriale. Dès lors, l'idée selon laquelle les personnes âgées, aujourd'hui, bénéficient d'un mode de vie non-viable, est susceptible de se propager.

Enfin, le vieillissement de la population, et la moindre participation des jeunes aux élections, alimentent les critiques en "gérontocratie" de notre modèle de société. Alors que celui-ci apparaît largement fondé sur la démocratie représentative, décrite par Bernard Manin dans

les Principes du gouvernement représentatif (1995), le sociologue Vincent Tiberj avance que les jeunes valorisent d'autres formes d'engagement politique que le vote.

Pour autant, il convient de souligner que d'autres critiques, à l'inverse, jugent que la fragilisation de notre modèle de société provient des discriminations que subissent les personnes âgées.

Notre modèle de société apparaît fragilisé par son inadéquation au vieillissement de la population, qui représente un bouleversement intime et expose à des discriminations diverses (2).

Le vieillissement de la population représente un bouleversement physique et psychique. Twin Peaks The Return (2017) constitue la suite, vingt-cinq ans après, de la série de David Lynch et Mark Frost, avec les mêmes acteurs. La comparaison entre les premières saisons et cette troisième saison peut constituer un choc pour le spectateur. L'aspect physique des acteurs a considérablement évolué. La série témoigne du bouleversement physique que représente le vieillissement. En parallèle, le film Vortex de Gaspar Noé cherche à rendre compte, du point de vue de la personne concernée, des effets du syndrome d'Alzheimer. Il s'agit de donner à voir le bouleversement psychique que peut représenter le vieillissement. Le rapport issu de la concertation menée par Dominique Libault en 2019 et intitulé "Grand âge : le temps d'agir" estime les efforts d'adaptation de notre modèle de société au vieillissement de la population, alors que les personnes de plus de 75 ans représenteront 12 % de la population en 2030. À la suite de ce rapport, une branche "autonomie" dédiée a été créée par la loi organique et ordinaire du 7 août 2020. Cette branche appelle désormais une politique de grande envergure sous l'égide des conseils départementaux.

En outre, le vieillissement de la population expose une part croissante de la population à des discriminations diverses. Les personnes âgées sont ainsi plus fréquemment sujettes à l'"illectronisme" (Défenseur des droits, Dématérialisation des services publics, 2022). Dans le contexte de la récente réforme des retraites, les personnes de plus de 50 ans sont sujettes à des discriminations à l'embauche susceptibles de dégrader leur situation lors du départ à la retraite. En l'absence de mesures de prévention adéquates, les

"seniors" sont également susceptibles de développer des troubles musculo-squelettiques (TMS) (Institut Montaigne, L'emploi des seniors, 2022). Enfin, l'enquête du journaliste Victor Castanet, dans les Fossoyeurs, a révélé l'ampleur des discriminations que subissent les résidents d'EHPAD défaillants.

Dès lors, une action d'ampleur des pouvoirs publics apparaît nécessaire pour concilier la pérennité de notre modèle de société avec le vieillissement de la population.

*

Une action des pouvoirs publics en faveur de la répartition des richesses et du temps de travail ainsi que de l'éthique du "care" est nécessaire pour concilier notre modèle de société et le vieillissement de la population (II-B).

Le vieillissement de la population peut être compatible avec le renforcement de notre modèle de société, à condition d'agir sur la répartition des richesses et du temps de travail (1).

La compatibilité entre vieillissement de la population et notre modèle de société repose sur une meilleure répartition des richesses. Au niveau national, l'économiste Pierre Madec (2021) proposait de relier un terme à l'abattement de 10% des pensions de retraite au titre de l'impôt sur le revenu, afin de dégager des ressources fiscales sans dégrader la situation des retraités les plus pauvres, non-assujettis à l'impôt sur le revenu. Le Conseil d'analyse économique (CAE) proposait de favoriser les dons au cours de la vie pour mieux répartir l'épargne entre classes d'âge.

En matière de répartition du temps de travail, il s'agit de favoriser l'emploi des seniors et de s'assurer de sa qualité. Les régions peuvent déployer des actions de prévention auprès d'entreprises, notamment sur le dispositif de retraite progressive (Institut Montaigne, L'emploi des seniors, 2022). Les collectivités territoriales pourraient encourager et développer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) pour faire face aux enjeux démographiques propres à la fonction publique territoriale et veiller à la qualité des emplois proposés aux seniors.

Afin de garantir l'articulation entre le vieillissement de la population et notre modèle de société, il apparaît nécessaire de

[redacted]

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)
Concours / Examen : Administrateur territorial externe
Epreuve : Composition sur une question de société contemporaine Session : 2025

CONSIGNES
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

développer "l'éthique du care" (Fabienne Brugère) (2).

En premier lieu, les collectivités territoriales peuvent agir pour la cohérence d'ensemble de la réponse de notre modèle de société au vieillissement de la population. Dans le cadre de la loi du 8 avril 2024 dite "Bien vieillir", les départements ont la charge d'organiser le service public départemental de l'autonomie (SPDA). Il s'agit alors de veiller à la qualité et à la lisibilité d'ensemble des acteurs de l'autonomie. En particulier, la conférence territoriale de l'autonomie permet la définition concertée de priorités adaptées au contexte territorial.

En second lieu, les collectivités territoriales peuvent encourager le dialogue entre générations. En lien avec le SPDA, les départements peuvent coordonner les dispositifs et le financement des initiatives relatives à l'habitat inclusif. La ville de Villejuif propose des loyers préférentiels aux jeunes en échange d'heures de bénévolat hebdomadaires. Il s'agit d'un exemple inspirant pour que des collectivités orientent des jeunes vers des associations ciblant les personnes âgées.

Enfin, de nombreuses collectivités territoriales agissent pour l'accompagnement des personnes en situation d'illectronisme, à l'instar de l'Eurométropole de Strasbourg qui organise des ateliers dédiés. Il s'agit de s'assurer que les mutations technologiques qui transforment notre modèle de société n'excluent pas les personnes âgées.

* * *

Tandis que la perception du vieillissement de la .

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

population a progressivement évolué pour devenir un sujet de tensions, ce phénomène appelle des réponses d'ampleur pour assurer la pérennité de notre modèle de société. Des réformes socio-fiscales, un accompagnement à l'emploi des seniors et une politique de l'autonomie transversale et cohérente sont autant de prérequis pour y parvenir.

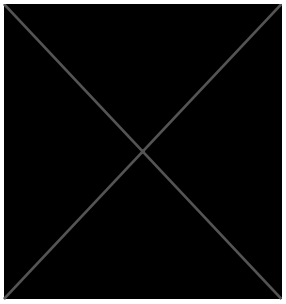
À ce titre, les collectivités territoriales constituent des acteurs privilégiés pour assurer le maintien d'une cohésion sociale adaptée au vieillissement de la population.

.... / ....

.... / ....

Concours externe spécial d'administrateur territorial

cadmex comp societe contemporaine (10) (Épreuve commune/epreuves écrites)



Note de délibération : 14.25 / 20

Note de correction : 14.25 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmex comp societe contemporaine (10) (Épreuve commune/...	13.5	15	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Copie qui présente de réelles qualités de rédaction et des références. Le plan est structuré. Néanmoins, la copie est affaibli par une focale excessive sur le sujet retraites / conflit des générations et insuffisamment sur d'autres enjeux. La seconde partie est plus faible et possède un effet catalogue. La conclusion n'est pas satisfaisante.

Correction 2 :

Appréciation : Prise en compte des différents volets expliquant le vieillissement de la population. Argumentaire bien nourri.Quelques digressions (ex. les aménagements du travail) peu reliées à la problématique principale.

Harmonisation :

Appréciation :

[redacted]

CONSIGNES

- *Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.*
- *Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.*
- *Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.*
- *Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.*
- *N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.*

Le vieillissement de la population fragilise-t-il notre modèle de société ?

Dans son dernier ouvrage intitulé Les Balançoires vides. Le piège de la démographie (2025), l'économiste Maxime Sbaihi alerte sur les conséquences du défi démographique qui résulte notamment du vieillissement de la population. L'auteur y critique les choix opérés en matière de natalité tels que la fermeture récente de nombreuses maternités, laissant aujourd'hui de nombreux départements sans aucune structure de maternité. Plusieurs facteurs permettraient d'expliquer ce phénomène : conjoncture économique défavorable à l'accueil d'un enfant, une capacité d'accueil en crèches insuffisante, le suivi prénatal défaillant et un patrimoine qui s'est dégradé dans la période (les adultes souhaitant accueillir un enfant disposent en moyenne d'une surface d'appartement ayant été réduite de 20 m² en comparaison aux années 1990). Pour l'économiste, renoncer à la parentalité reflète en réalité un choix subi et contraint et non un manque de désir.

Or, ce défi démographique emporte des conséquences notables sur la société. Le vieillissement de la population – qui se caractérise par un allongement de l'espérance de vie – entraîne des effets en matière sociale, économique, sanitaire mais aussi démocratique. Grâce aux progrès de la science, l'espérance de vie est passée de 29 ans en 1789 à 80 ans pour les hommes et 85 ans pour les femmes aujourd'hui. S'ajoutent deux autres phénomènes qui participent à ce vieillissement : la naissance de la mortalité infantile et la baisse du taux de fécondité. D'une part, en France, la mortalité infantile s'est véritablement dégradée les vingt dernières années et s'élève aujourd'hui à 4,1 nouveaux-nés morts lors de la première année de naissance pour 1000 naissances (Institut national des études démographiques, 2025). La France présente ainsi l'un des taux de mortalité infantile les plus élevés en Europe. D'autre part, la baisse du taux de fécondité (nombre d'enfants moyen par femme)

1 / 10

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

contribue également au vieillissement de la population. Si le taux de fécondité en France (1,7) fait partie des taux les plus élevés en Europe, il n'atteint toutefois pas le seuil de renouvellement estimé à 2,1 enfants par femme. D'autres pays présentent des taux de fécondité très inquiétants : tel est le cas de la Corée du Sud (0,78), qui risque de voir trois quarts de sa population disparaître à la fin du siècle, si ce taux se maintient.

Aujourd'hui, la question du vieillissement de la population est de plus en plus prise en compte par les pouvoirs publics au regard des enjeux qu'elle soulève. En effet, notre modèle sociétal est supposé reposer sur une logique de solidarité. Si une des traductions du modèle social repose sur le financement des retraites par répartition. Or, le vieillissement de la population mine profondément les perspectives de soutenabilité d'un tel modèle. S'ajoute à cet aspect l'enjeu de la prise en charge de l'autonomie, notamment portée par les départements comme chefs de file de l'action sociale, dans un contexte de dégradation des finances locales et d'augmentation du poids des dépenses sociales dans les budgets locaux. Plus généralement, résulte de ce phénomène l'enjeu tenant à l'offre sanitaire qui devra répondre à des usages de plus en plus nombreux et aux pathologies de plus en plus diverses. Enfin, le vieillissement suppose également de s'interroger quant aux relations intergénérationnelles qui semblent s'inscrire dans une logique conflictuelle plutôt qu'une logique d'équité et de paix entre les générations.

Dès lors, comment les pouvoirs publics peuvent-ils répondre au défi qu'incarne le vieillissement de la population, dont les conséquences sur les fondements de notre organisation sociétale sont profondes ?

Phénomène aux causes multiples, le vieillissement de la population conduit à un défi démographique qui mine les fondements socio-économiques et démocratiques de la société et dégrade les liens entre générations (I). Face à ce défi sociétal, si les pouvoirs publics locaux et nationaux ont été amenés à adopter des mesures pareilles, d'autres pistes de réflexion mériteraient d'être discutées afin de renouer avec une logique de solidarité et préserver ce qui caractérise notre modèle de société (II).

2. / ....

* * *

Le vieillissement de la population, qui s'affranchit des frontières nationales, constitue un phénomène récemment constaté et s'explique par une pluralité de facteurs (I. A.).

Dans la période récente, le vieillissement de la population a fait l'objet d'une évaluation de plus en plus précise et suivie, qui met en exergue son caractère croissant et transnational (1).

Bien qu'il soit aujourd'hui de plus en plus pris en compte, le vieillissement de la population est suivi que depuis quelques années. La mesure du phénomène consistait dans des prévisions des Nations unies (ONU, 2004) qui ne reflètent pas la réalité de ce qui est observé aujourd'hui. L'ouvrage intitulé Empty Planet (Wilkinson, 2019) mettait en exergue le déclin démographique de façon prématurée. Ce n'est donc que très récemment que le vieillissement de la population a été surveillé et évalué de façon réaliste (Maxime Shaikh, Le grand vieillissement, 2022).

Ce dernier est caractérisé à la fois par l'allongement de l'espérance de vie, la baisse du taux de fécondité et l'augmentation de la mortalité infantile. Ces phénomènes font aujourd'hui l'objet d'une évaluation précise menée par l'Insee et l'Ined (Atlas de la démographie) mais aussi par la Cour des comptes (le rapport de mai 2024 sur la politique de périnatalité en est une illustration) et l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS, Rapport de juin 2025 sur les aides privées du pape Mustraly) et des spécialistes dans les domaines sur lesquels le vieillissement de la population a des effets.

De plus, ce dernier n'est pas uniquement caractérisé en France. En effet, tous les pays de la scène internationale font aujourd'hui face à un défi démographique dont le degré est variable. En Europe, la France présente l'un des taux de fécondité les plus élevés (1,7 enfant par femme) mais l'un des taux les plus élevés en matière de mortalité infantile (4,1 pour 1000 selon les données de l'Insee en avril 2025). La baisse du taux de fécondité est moyenne en Europe mais elle est d'autant plus forte, en particulier en Chine, au Japon et en Corée du Sud, cette dernière présentant aujourd'hui le taux de fécondité le plus faible sur la scène internationale (0,78). Les pays en voie de développement n'y échappent également pas. Bien que leur taux de fécondité demeure élevé, en comparaison avec d'autres pays, la rapidité de la baisse de ce taux est notable : par exemple, en cinq ans, le taux de fécondité au Niger est passé de 8 à 5.

Une pluralité de facteurs tenant à l'évolution de la société, à des choix de politiques publiques et au contexte socio-économique permet d'expliquer le vieillissement de la

population (2).

Premièrement, si la population atteint des âges de plus en plus avancés, c'est notamment grâce au progrès scientifique. En effet, les avancées scientifiques observées notamment depuis le XIXe siècle ont proprement participé à l'allongement de l'espérance de vie. Au XIVe siècle, la peste noire a causé la disparition de près de la moitié de la population européenne. Aujourd'hui, les avancées techniques et scientifiques permettent à l'humain de vivre plus longtemps et en bonne santé (Dominique Lecourt, Humain, post humain. La technique ou la vie, 2011), et peuvent même inciter certains à vouloir s'affranchir de la mortalité caractérisant l'humain ou à développer des capacités cognitives par le transhumanisme. Le projet mené par Elon Musk dès 2016 avec sa start-up Neuralink en est un exemple.

Deuxièmement, les conséquences de certaines politiques publiques ont contribué au vieillissement de la population à différents égards. En France, les défaillances de la politique de préventalité ont été mises en évidence par la Cour des comptes (Rapport de la Cour des comptes sur la politique de préventalité, mai 2024), tout comme les problématiques entravant la capacité d'accueil en crèches (Rapport de la Cour des comptes sur la capacité d'accueil en crèches, nov. 2024). En effet, les défaillances observées dans l'écosystème des infrastructures inhérent à la natalité et la parentalité désincitent les individus à accueillir un enfant. Récemment, ces défaillances ont été étudiées par le journaliste d'investigation Victor Castanet (V. Castanet, Les Ogres, 2024) qui critiquait notamment les mécanismes d'optimisation financière des crèches privées et les maltraitances sur certains enfants accueillis. À ce titre, un constat similaire a été mis en avant s'agissant des personnes âgées au sein des EHPAD du Groupe Orpéa (V. Castanet, Les fossoyeurs, 2022). En Chine, la politique de l'enfant unique mise en place dès 1971, bien qu'elle ait été proprement abandonnée dès 2016, participe également à ce vieillissement (Isabelle Attané, La Chine sera vieille avant d'être riche, 2021).

Troisièmement, le choix de devenir parent dépend également du contexte global de la société. Le paysage socio-économique décourage aujourd'hui les adultes ayant le désir d'être parents (M. Sbaihi, Les Balançoires vides. Le piège de la désirabilité, 2025). Depuis 2008 notamment, la société a été marquée par des chocs économiques multiples. Au regard des tensions géopolitiques, la scène internationale sera marquée par de multiples crises sociales, sanitaires, économiques, financières, écologiques, humanitaires (N. Roubini, MegaThreats, 2022) dont les effets sur la population sont certains. Par ailleurs, sont observées de fortes inégalités de patrimoine (Thomas Piketty, Le Capital au XXIe siècle, 2013), notamment en matière successorale (CAE, Repenser l'héritage, 2019) mais aussi s'agissant des revenus du travail (faible dynamisme de la progression salariale).

L'ensemble de ces éléments joue sur les choix individuels. Aujourd'hui, les femmes jouissent d'une liberté de choisir d'avoir ou de ne pas avoir des enfants, permise par l'émancipation progressive des femmes dès les années 1970 (loi Neuwirth, 1967; loi

[redacted]

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Veil de 1975 ; constitutionnalisation de l'IVG par la loi constitutionnelle du mars 2024) et ont conscience des conséquences psychologiques de la maternité (Adèle Van, Mon vrai nom est Élisabeth, 2025).

Ainsi, c'est en raison de cette pluralité de facteurs qui est observé en phénomène de vieillissement de la population, qu'il convient de tenir compte dans l'organisation de notre société.

Considéré comme l'un des principaux défis du XXIe siècle, le vieillissement de la population entraîne un déclin démographique dont les conséquences sont socio-économiques, sanitaires, démocratiques et intergénérationnelles et qui impacte profondément les territoires (I.B.).

Le vieillissement de la population soulève des enjeux inhérents à des dimensions socio-économiques dont la plus caractéristique réside dans le système des retraites (1).

D'une part, la soutenabilité financière du système des retraites est intrinsèquement liée au paysage démographique. Du fait du vieillissement, il y a de moins en moins d'actifs cotisant et de plus en plus de retraités. Le système par répartition, par opposition au système par capitalisation, se dégrade donc en raison de l'évolution du ratio cotisant/cotisé évaluée aujourd'hui à 1,2 pour 1. Si en France l'âge légal de départ à la retraite a été élevé à 64 ans à l'issue de la dernière réforme, d'autres pays ont fait le choix de le rétrograder. C'est par exemple le cas du Danemark, dont le Parlement a validé le 21 mai 2025 un âge légal de départ à la retraite à 70 ans à partir de 2040. En France, la mission flash de la Cour des comptes évalue à 15 milliards d'euros le déficit des retraites en 2030 et 30 milliards en 2040 (Cour des comptes, mission flash, L'état et les perspectives du système des retraites, fév. 2025).

Le vieillissement amène donc à s'interroger sur les conditions de travail et l'emploi des

S. 1 2.0.

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

des séniors (évalué à 58% selon les données de la Direction générale du Travail), alors que plus de 40% des Français reconnaissent ne pas pouvoir travailler jusqu'à 64 ans (Dominique Méda, Le travail, 2022 ; Paris, 2019).

D'autre part, plus généralement dans l'économie, le vieillissement emporte des effets sur la croissance et la productivité. La propension à épargner augmente avec l'âge, la note de l'Insee de juin 2025 mettant en lumière la croissance de l'épargne des ménages l'illustre. La croissance se trouve ainsi freinée (0,6% en 2024) du fait de l'épargne abondante. La productivité décroît quant à elle avec l'âge (P. Aghion, Emploi et productivité). S'ajoute à cela la transition numérique qui transforme tous les pans de la société dont l'emploi (P. Aghion et A. Bouverot, IA : notre ambition pour la France, mars 2024). Or, la fracture numérique - évaluée à 8% de la population française (Insee, 2023) - touche notamment les personnes âgées.

Le vieillissement de la population entraîne également des conséquences sur le plan sanitaire, avec des disparités suivant les territoires (2).

La population est de plus en plus âgée tandis que la désertification médicale s'accroît fortement. Certains territoires font aujourd'hui face à une absence d'offre sanitaire adéquate. Ce phénomène concerne les territoires ruraux mais également ceux qui sont urbains, tels que le département de la Seine-Saint-Denis (Sénat, L'État en Seine-Saint-Denis, 2024). Les besoins médicaux augmentent fortement à l'échelle du territoire national. Se pose également la question de la fin de vie : 21 départements tels que les Ardennes ou le Lot sont dépourvus d'unités en soins palliatifs (Atlas des unités de soins palliatifs en France, 2023).

Par ailleurs, ce phénomène peut être analysé sous une dimension démocratique (3).

En effet, le poids électoral des personnes âgées a logiquement été théorisé par les universitaires. Les derniers constituent le segment électoral qui s'abstient le moins, contrairement aux jeunes. La sur-représentation des personnes âgées interroge donc le volet démocratique de notre société, aujourd'hui fragilisé par le vieillissement de la population.

Enfin, le défi démographique dégrade les liens entre les générations qui tendent de plus en plus à être conflictuels et qui caractérisent une mise fériade et profonde des solidarités (4).

Progressivement, l'individu a primé sur la société et son entité collective. Désormais,

.6. / ....

les intérêts individuels écrasent les intérêts du collectif, notamment en raison d'une « préférence pour l'inégalité » (François Dubet, La préférence pour l'inégalité, 2015) qui caractérise la société contemporaine. La construction du lien social repose sur une double fonction de protection (« compter sur ») et de reconnaissance (« compter pour ») (Serge Paugam, Le lien social, 2018), qui fait aujourd'hui défaut.

Cette crise des solidarités se traduit également par une opposition intergénérationnelle en matière écologique. La activiste suédoise Greta Thunberg prononça à ce titre un discours intitulé Comment osez-vous? devant l'Assemblée générale des Nations unies en 2018, critiquant les générations actuelles et leur inconscience écologique. En effet, la question écologique est intrinsèquement liée à la justice et l'équité intergénérationnelles (Hans Jonas, Le principe responsabilité, 1979), le développement durable (Rapport Brundtland sur le développement durable) et le principe de précaution (loi Barnier de 1995; Charte de l'environnement) en sont des illustrations.

Finalement, cette rupture des liens entre les générations entraîne des conséquences regrettables dans la société. L'individu, qui il sait jeune ou âgé, ressent un sentiment de solitude. Or, cette solitude peut se traduire par une absence de volonté de vivre. Au Japon, le phénomène des Johatsu (les évaporés) reflète la crise du lien social: chaque année, 80 000 personnes disparaissent en raison de multiples facteurs dont l'absence de reconnaissance, des liens familiaux complexes et une surcharge de travail.

* * *

Face à ce défi sociétal, si les pouvoirs publics locaux et nationaux ont été amenés à adopter des mesures louables, d'autres pistes de réflexion mériteraient d'être discutées afin de renouer avec une logique de solidarité et préserver les fondements qui caractérisent notre modèle de société (II).

Au regard des conséquences de ce phénomène sur la société, une palette de mesures a été pensée par les pouvoirs publics locaux et nationaux, afin de limiter les effets du vieillissement mais dont les limites demeurent aujourd'hui (II.A.).

D'une part, les collectivités territoriales ont progressivement tenu compte des effets du vieillissement de la population dans l'élaboration des politiques publiques locales et leur politique interne en matière de ressources humaines (1).

/ ....

Afin de garantir une logique de solidarité entre les générations, certaines collectivités territoriales ont adapté leur politique en matière de logement. Tel est par exemple le cas de la Ville de Paris qui favorise le développement de logements intergénérationnels au sein desquels une personne âgée (autonome ou peu autonome) cohabite avec un jeune (généralement étudiant). Ce type d'offre locative permet à la fois d'entretenir des échanges entre les générations et de bénéficier d'un logement à moindres coûts.

En outre, l'emploi constitue le champ le plus irrigué par des mesures répondant au vieillissement de la population. Ces mesures agissent sur une pluralité de volets. Premièrement, les dispositifs visant à assurer un équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée peuvent, dans une certaine mesure, inciter les individus à accueillir un enfant. La mise en place de la semaine de 4 jours par la métropole de Lyon s'inscrit par exemple dans ce mouvement, en ce qu'elle propose aux agents un schéma de vie conciliant les dimensions professionnelle et privée. L'adaptation des modalités de travail hebdomadaire, tels que la semaine de 4 jours ou le télé-travail, constituent également des leviers d'attractivité pour la fonction publique, qui est considérée comme en retrait dans cette question d'équilibre vie professionnelle-vie privée (France Stratégie, Travailler dans la fonction publique : le défi de l'attractivité, déc. 2024). Deuxièmement, avoir des agents de plus en plus âgés suppose d'adapter la politique des ressources humaines. Une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences prend à ce titre compte du phénomène de vieillissement. Cet outil stratégique et de planification est d'autant plus nécessaire au regard des spécificités de la fonction publique territoriale : 78% de la fonction publique territoriale reposent sur des agents de catégorie C, catégorie qui comprend des métiers aux conditions de travail très physiques. Beaucoup de collectivités territoriales, telles que la Région Grand Est, ont ainsi développé des dispositifs visant à adapter les postes de travail des agents (mobilier ergonomique par exemple) voire à leur proposer des formations afin d'exercer un emploi compatible avec leur âge et leur condition physique. Troisièmement, l'IA transforme également les administrations locales et les amène à former leurs agents afin qu'ils s'adaptent à cette transformation (Guide pratique du CSE 74 Haute-Savoie, Implémentation de l'IA et IA-métiers, avril 2025).

D'autre part, s'ajoutant aux mesures portées par les pouvoirs publics locaux, plusieurs mesures élaborées par les pouvoirs publics nationaux dans l'objectif de répondre au défi démographique (2).

Aujourd'hui, la société doit s'adapter à une multitude de défis (Barbara Stiegler, Il faut s'adapter, Un nouvel impératif politique, 2021). Tout comme la transition écologique, le défi démographique inquiète de plus en plus. Cette inquiétude s'est exprimée dans l'allocution du président de la République de janvier 2024 au cours de laquelle il

[redacted]

CONSIGNES

- *Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.*
- *Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.*
- *Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.*
- *Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.*
- *N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.*

a évoqué la notion de « réarmement démographique », qui a été assimilé par certains comme une injonction faite aux femmes d'avoir des enfants. À l'issue cette allocution, un plan de lutte contre l'infertilité a été mis en place et comprenait notamment un dépistage.

Plus récemment, les députés de l'Assemblée nationale ont voté le 15 mai 2025 un moratoire suspendant pendant 3 ans la fermeture des centres de maternité en France.

Néanmoins, malgré l'adoption de multiples mesures visant à lutter contre le vieillissement de la population, le phénomène est si rapide et profond que ces mesures paraissent insuffisantes.

Dès lors, pour préserver les fondements de notre société, la politique visant à répondre au défi démographique mériterait de reposer sur une logique de solidarité et devrait agir sur tous les temps de la vie humaine (II.B).

La natalité constitue le premier volet sur lequel il conviendrait d'agir pour garantir les conditions et le cadre suffisants et adéquats à l'accueil d'un enfant et à la parentalité (1).

En effet, rajeunir la population suppose d'augmenter le taux de fécondité. Or, nombreux sont ceux qui font un déni de devenir parents mais qui sont inquiétés par les infrastructures et l'offre globale proposée en matière de natalité et de parentalité. Ainsi, il conviendrait d'avoir une capacité d'accueil en crèches adéquate à la volonté d'augmenter la natalité et garantissant un environnement sain et sécurisé (Cour des comptes, novembre 2024). Le contrôle accru des crèches privées et municipales serait un gage de confiance et de crédibilité accrue (IGAS, 2025). Les discriminations s'agissant du traitement des femmes d'origine africaine ou ultramarine en matière de

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

natalité devant également faire l'objet d'une réponse des pouvoirs publics (Cour des comptes, mai 2024).

En matière d'emploi, les efforts visant à adapter l'emploi au vieillissement démographique méritent d'être renforcés (2).

La vie professionnelle impacte fortement sur les choix opérés par les individus. Ainsi, les conditions favorables à une conciliation équilibrée sont nécessaires. S'agissant des aspects millénaires, les dispositifs adaptant leurs conditions de travail et les accompagnent dans leur parcours professionnel devront se développer davantage.

La vieillesse devra être prise en compte par les pouvoirs publics (3).
A ce titre, les débats actuels sur la fin de vie et les soins palliatifs (proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale) s'inscrivent dans cet aspect et permettront d'avoir les conditions sanitaires adéquates aux patients qui bénéficient de soins palliatifs (dont la majorité sont des personnes âgées).

Les pouvoirs publics seront également amenés à débattre de la question des retraites (4).
Cette question, qui suscite de nombreux débats, mérite d'être discutée au regard des enjeux qu'elle soulève. L'échec du récent «conclave» illustre les difficultés à débattre. Le rapport du COR de juin 2025 présente quatre scénarios envisageables.

Finalement, le défi démographique appelle à construire une société désirable par tous (D. Méda, Une société désirable, 2025), marquée par des liens sociaux forts et entretenus par un dialogue entre les générations et non une opposition.

.... / ....

.... / ....

Concours externe d'administrateur territorial

cadmex comp societe contemporaine (10) (Épreuve commune/epreuves écrites)

Note de délibération : 14.75 / 20

Note de correction : 14.75 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmex comp societe contemporaine (10) (Épreuve commune/...	14	15.5	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Introduction correcte qui embrasse le sujet au sens large Plan aurait mérité d'être plus contrasté : attention au risque de redondance sur le renforcement du modèle 1/ Si le V peut nuire au modèle, certains de ses aspects peuvent néanmoins le renforcer 2/ Les enjeux de solidarité intergénérationnelle et de la fin de vie peuvent contribuer au renforcement de notre modèle de société 1/ 1A. Nuit à la solidarité intergénérationnelle, au système de retraite, au système de soins insuffisant, poids important dans les élections. 1B. Peut accroitre le lien intergénérationnel : citations littéraires intéressantes à l'appui. Dont opportunité économique / technologique : dommage, pas un mot de la silver economy... 2/ La formulation du 2 semble conduire à des redites par rapport au I. Peu clair. 2A. Ecarts jeunes / anciens. Difficultés EHPAD. 2B. Opportunités : SPDA, contrôles ARS, IA, approche territorialisée du V Cette copie est riche d'idées et de contenus précis et illustrés mais manque de structure dans son plan qui semble se répéter dans le 1 et le 2, c'est dommage. Le rôle clé des CL n'est pas évoqué (hors aspect technique CNRACL) ni la nécessité d'une politique de relance de la natalité qui était aussi au cœur du sujet.

Correction 2 :

Appréciation : Une introduction multifactorielle, puis un plan maîtrisé, analyse clairvoyante et solide du sujet avec une part d'innovations.

Harmonisation :

Appréciation :

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)
Concours / Examen : Administrateur territorial - Externe
Epreuve : Questions contemporaines **Session :** 2025

CONSIGNES
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Sujet : Le vieillissement de la population fragilise-t-il notre modèle de société ?

Dans La vie devant soi (1969), Romain Gary dépeint la solidarité qui unit le jeune Momo à une ancienne prostituée en fin de vie, cherchant par tous les moyens à l'accompagner au mieux face à son vieillissement irrésorable. Ce faisant, le romancier souligne comment le vieillissement, ici individuel mais pouvant également être considéré à l'échelle collective, peut être un vecteur de solidarité renouvelée, renforçant dès lors notre modèle de société.

Le vieillissement de la population est visible sur trois aspects. Sur le plan démographique, il correspond à la prise d'importance de la part des personnes âgées au sein de la pyramide des âges, par rapport aux personnes considérées comme "jeunes" ou "adultes". Sur le plan économique, il s'accompagne d'une concentration croissante du patrimoine financier et non-financier en faveur des personnes âgées. Sur le plan sociétal, ce vieillissement peut être remarqué par une prise d'importance des questions de société relatives à la vieillesse et à la fin de vie. Par ailleurs, la vieillesse doit être comprise dans sa diversité (sociale, géographique, patrimoniale, etc.). Le vieillissement de la population peut avoir des conséquences notables sur notre modèle de société. En effet, celui-ci peut être considéré comme correspondant aux institutions, à l'instar de la protection sociale, et aux valeurs, à l'instar de la solidarité (Léon Bourgeois, 1896) fondant une vision commune de la société.

Une fragilisation de notre modèle de société peut être remarquée en raison du vieillissement de la population. Alors

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

que les solidarités intergénérationnelles s'affaiblissent, notamment en raison de l'essor de l'individualisme, les institutions accompagnant les personnes âgées, à l'instar du système de retraite par répartition ou encore des établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) voient leur efficacité questionnée. Qui ailleurs, cette prise d'importance de la vieillesse peut conduire à écarter d'autres thématiques du débat public.

Néanmoins, le vieillissement de la population peut permettre de renforcer notre modèle de société. En effet, alors que l'affaiblissement des solidarités intergénérationnelles doit être nuancé, ce vieillissement peut être un levier pour le débat démocratique, tout en étant vecteur d'innovations technologiques renouvelées. Cependant, les enjeux soulevés par la crise sanitaire et l'accompagnement de la fin de vie amènent à questionner la pérennité de notre modèle de société face à ce vieillissement.

Dès lors : le vieillissement de la population peut-il être un levier pour renforcer notre modèle de société, ou faut-il au contraire la fragiliser ?

Si le vieillissement de la population peut nuire à notre modèle de société, certaines de ses caractéristiques peuvent néanmoins le renforcer (I). Les enjeux renouvelés posés par la solidarité intergénérationnelle et la fin de vie invitent à faire du vieillissement de la population un vecteur de renforcement de notre modèle de société (II).

* * *

Le vieillissement de la population peut nuire à la solidarité intergénérationnelle, aux institutions en charge des personnes âgées et écarter d'autres thématiques du débat public (I A).

La solidarité intergénérationnelle peut être fragilisée par le vieillissement de la population (1).

Sur un plan économique, une population plus vieille en tendanciellement caractérisée par une circulation moindre des richesses, favorisant les concentrations de patrimoine entre les mains des individus les plus aisés. À ce titre, le Conseil d'analyse économique (CAE) souligne, dans Repenser l'héritage (2021), les inégalités intergénérationnelles au sein de la société française. En raison d'une fiscalité favorisant peu la circulation du patrimoine au profit de sa détention, celui-ci reste détenu en priorité par les personnes âgées. Dès lors, les possibilités d'accès à la propriété pour les populations jeunes se voient réduites à mesure que le vieillissement de la population s'accroît.

De plus, le vieillissement de la population accroît les écarts de mœurs entre les générations. Elles-ci peuvent apparaître comme étant de plus en plus identifiées. L'école primaire, obligatoire par la loi Ferry (1883), a effet conduit à conférer l'existence de la jeunesse à partir de la fin du XIXe siècle. Le "fossé" entre les générations est en ce sens tout particulièrement mis en exergue par Brice COUTURIER (OK Millenials !, 2021). Ce dernier reproche en effet la morgue et le dédain des jeunes générations pour les vieilles générations, alors que leurs centres d'intérêt communs s'éloignent progressivement.

Le vieillissement de la population peut fragiliser les institutions chargées de prendre en charge et d'accompagner la vieillesse (2).

D'une part, ce vieillissement conduit à déstabiliser la pyramide des âges. Il augmente en effet le nombre de personnes en retraite, alors que la part de travailleurs diminue proportionnellement. Ce phénomène, au regard du modèle de société français fondé sur la retraite par répartition, fragilise l'ensemble du système de retraite. En effet, alors que le nombre de cotisants diminue, le nombre d'ouvertures au droit à la retraite s'accroît. À ce titre, la Cour des Comptes évalue à 28,5 milliards d'euros le déficit du système de retraites français en 2030 (mars 2024).

D'autre part, le vieillissement de la population nuit à la prise en charge des personnes âgées. En effet, à la hausse des besoins de soins corrélative à l'augmentation de leur nombre répond une

3... V.S.

offre de prise en charge stagnante, voire déclinante. À ce titre, Michel HOUELLEBECQ, dans Anéantir (2022), met en lumière les conditions de prise en charge sommaires en EHPAD que connaît la mère du narrateur. Souvent s'expliquer par un déficit de moyens face à des besoins en hausse, cette situation traduit la fragilisation des institutions de prise en charge des personnes âgées face au vieillissement de la population.

La prise d'importance de la thématique de la vieillesse dans le débat public peut conduire à écarter ou à minimiser d'autres enjeux également sensibles (3).

Le vieillissement de la population, en conduisant à un essor des personnes âgées au sein de celle-ci, peut accentuer la mise en avant des thématiques relatives à celles-ci. Cela traduit le biais de confirmation mis en exergue par James LOVELOCK (Novum organum, 1620), selon lequel l'entendement humain, lors ce qu'il s'est plu à certaines opinions, tend à les répéter et à les amplifier. Ce phénomène est d'autant plus compréhensible au sein de la société française contemporaine, au regard du rôle électoral joué par les personnes âgées. Celles-ci participant proportionnellement plus que les autres tranches d'âge au cours des échéances électorales, comme montré par Jérôme FOURQUET (Métamorphoses françaises, 2024). Ce phénomène peut donc accroître la prise d'importance des thématiques les concernant dans le débat public.

Cependant, à côté du vieillissement de la population, d'autres enjeux peuvent fragiliser notre modèle de société. À ce titre, le Haut-Commissaire au Plan Clément BEAUNE souligne, dans Je dirai malgré tout que la politique est belle (2026), que le modèle social français pourrait également être fragilisé par les enjeux liés à la dette publique, au changement climatique et au développement d'une souveraineté européenne.

*

L'existence de solidarités intergénérationnelles, l'émergence de nouvelles thématiques dans le débat public et les opportunités offertes par le progrès technique font du vieillissement de la population un levier pour notre modèle de société (IB).

4.. 111..

[redacted]

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)
Concours / Examen : Administrateur territorial : Externe
Epreuve : Questions contemporaines **Session :** 2025

CONSIGNES
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

L'existence de liens intergénérationnels peut permettre au vieillissement de la population de s'inscrire dans une logique de solidarité renouvelée (1).

D'une part, le clivage entre les générations doit être nuancé. À ce titre, Pierre BOURDIEU, dans ses entretiens avec Anne-Marie MÉTAYER (Les jeunes et le premier emploi, 1982), souligne que "la jeunesse n'est qu'un mot". À ce titre, il met en exergue la dimension de construction sociale entre les générations. En ce sens, l'écart entre des jeunes populations et des populations âgées peut être moindre qu'il n'y paraît.

D'autre part, les personnes âgées peuvent faire figure de personnes tutélaires accompagnant les autres générations dans leur existence. En ce sens, RABELAIS (Gargantua, 1542) met en lumière l'accompagnement d'un père vis-à-vis de son enfant, l'invitant à "revenir vers (lui) lorsqu'il aura acquis tous les savoirs du monde".

Enfin, le vieillissement de la population peut conduire à s'affaiblir physiquement et mentalement les individus vieillissant, invitant les individus plus jeunes à les accompagner. Dans cette logique, Roland BARTHES (La chambre claire. Essai sur la photographie, 1972) décrit sa mère en fin de vie comme "faible, très faible, on aurait presque dit une petite fille".

Le vieillissement de la population peut permettre l'émergence de nouvelles thématiques dans le débat public, utiles à la cohésion de la société (2).

Ce phénomène peut conduire la Société à se questionner davantage sur des thématiques intéressant les personnes âgées, à l'instar de la fin de vie. Celle-ci était jusqu'à récemment peu mise en valeur. En effet, Michel FOUCAULT (Naissance de la biopolitique, 1979) met en exergue comment la fin de vie est passée d'une dimension sociale

5. 11...

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

à une dimension refoulée et intime à partir du XVII^e siècle.

Cette thématique connaît de nos jours une actualité renouvelée, liée en partie à la prise d'importance du vieillissement de la population. À ce titre, le Comité consultatif national d'éthique, dans son avis n°139 (2023), se prononce en faveur d'une évolution des conditions de prise en charge de la fin de vie en France. En ce sens, la proposition de loi relative à l'aide à mourir, adoptée par l'Assemblée nationale en juin 2025, se prononce notamment en faveur de la mise en place d'une aide à mourir, conditionnée notamment à l'engagement du pronostic vital. Dès lors, il est notable que le vieillissement de la population peut faire émerger de nouvelles thématiques pouvant permettre de renforcer notre modèle de société.

Le vieillissement de la population peut s'accompagner d'innovations technologiques permettant de mieux l'accompagner (3).

Le vieillissement emporte en effet des conséquences structurelles notables, pouvant nécessiter des innovations technologiques nécessitant de les accompagner : évolution des modes de vie, déplacements moins aisés, baisse des sons, etc.

En ce sens, s'appuyer sur le progrès technique peut être bénéfique pour accompagner le vieillissement de la population, tout en renforçant notre modèle de société. C'est là tout le propos de Nicolas de CONDORCET (Rapport à la Convention, 1795), mettant en corrélation le progrès des sociétés à la diffusion des connaissances.

Dans cette logique, le plan de relance "France Relance" (2020) impulse un milliard d'euros de recherche et développement (R&D) afin d'adapter la société française au vieillissement de sa population.

* * *

Si le vieillissement de la population peut fragiliser notre modèle de société, il emporte également des conséquences positives pouvant le renforcer. La prise sanitaire et l'accompagnement de la fin de vie soulèvent cependant des enjeux renouvelés.

6...11...

* * *

Les enjeux renouvelés posés par la crise sanitaire et l'accompagnement de la fin de vie invitent à faire du vieillissement de la population un levier de renforcement de notre modèle de société (II).

La prise d'importance du vieillissement de la population implique de nouveaux enjeux pour notre modèle de société, visibles au cours de la crise sanitaire et par l'accompagnement de la fin de vie (II A).

La crise sanitaire a venue fragiliser les solidarités intergénérationnelles (1)

Ces solidarités, qui s'inscrivent dans une logique de solidarité, participent à notre modèle de société. Elles permettent en effet d'assurer l'effectivité du lien entre les différentes générations composant la société, et notamment avec les "vieilles" générations.

La crise sanitaire, nécessitant un confinement total de la population à partir de mars 2020, a pu être caractérisée par un verticalisme notable dans la prise de décision. C'est là tout le propos tenu par Barbara STIEGLER et François ALLA (Santé publique. Année zéro, 2020), soulignant la fracture entre jeunes et vieilles générations apparue au cours de cette crise.

D'une part, les jeunes générations ont pu subir la nécessité de se confiner comme une injustice, étant elles-mêmes en bonne santé, au bénéfice de la protection des personnes âgées. D'autre part, les générations âgées ont pu subir les confinements successifs, ayant pu accroître leur isolement et leur solitude.

En ce sens, la prise d'importance du vieillissement de la population en temps de crise sanitaire peut être le vecteur d'une fragilisation de notre modèle de société. Favorisant le ressentiment des jeunes générations contre les générations âgées, il peut accroître d'autant plus la fragilité psychologique de ces dernières.

L'accompagnement de la fin de vie est confronté à des difficultés croissantes (2).

En premier lieu, le vieillissement de la population s'accompagne d'une fin de vie de plus en plus solitaire. À ce titre, l'association Les Petits Frères des pauvres (De la mort sociale à la mort solitaire, 2025) met en lumière la difficulté des services publics à accompagner la prise d'importance du vieillissement de la population et ses conséquences. Elle souligne ainsi que la dimension solitaire croissante de la fin de vie accroît les difficultés des services publics à détecter et à accompagner les vieilles générations. À ce titre, cette moindre considération pour la fin de vie individuelle, pouvant fragiliser la dimension de solidarité dans notre modèle de société peut être remarquée par la Poste par l'absence de ramassage du courrier, par les agents de la DGFiP par l'absence de paiement des impôts, ou encore par EDF en raison d'une baisse des consommations d'énergie.

En second lieu, l'accompagnement de la fin de vie est amoindri par l'inadéquation des institutions au vieillissement de la population. En ce sens, suite aux révélations portant sur les défaillances structurelles des EHPAD du groupe Korian par Victor CASTANET (Les fossoyeurs, 2022), la mission d'inspection IGF-IGAS (2023) a mis en lumière certaines raisons expliquant cette situation. En effet, alors que certains EHPAD sont caractérisés par des déficiences de management notables, l'insuffisante progression des salaires en leur sein conduit à un turn-over important qui affecte les conditions de prise en charge des personnes âgées. Dès lors, les insuffisances caractérisant la prise en charge de la population en fin de vie est un enjeu renouvelé à prendre en compte afin de garantir la pérennité de notre modèle de société.

*

Le vieillissement de la population peut renforcer notre modèle de société par un accompagnement amélioré de la vieillesse, la prise d'importance de solidarités intergénérationnelles et la prise en compte de la diversité des formes de vieillesse (6).

Un meilleur accompagnement de la vieillesse peut être envisagé en améliorant certaines institutions et en favorisant l'innovation (1).

D'une part, la mise en place d'un service public départemental de l'autonomie (SPDA) dans l'ensemble des départements en 2025

B... 1-11.

[redacted]

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Administrateur territorial - Externe

Epreuve : Questions Contemporaines **Session :** 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

peut concourir à une meilleure prise en compte des enjeux de l'autonomie à l'échelle territoriale. Traitant du Département un assemblier des acteurs de l'autonomie, le SPDA peut concourir à l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, dans une logique de solidarité.

D'autre part, un contrôle accru des institutions accompagnant la vieillesse doit être envisagé, afin d'éviter certaines dérives. À ce titre, les missions d'inspection - contrôle des Agences régionales de Santé (ARS) gagneraient à être réformées, en étant inscrites dans une structuration nationale d'ensemble - préconisée par la Cour des comptes en avril 2024 (Les missions d'inspection-contrôle des ARS), une telle mesure permettrait de concilier le vieillissement de la population à la continuité de notre modèle de société.

Enfin, les innovations permettant d'améliorer le vécu de la vieillesse doivent être valorisées. À ce titre, la diffusion de l'intelligence artificielle (IA) peut être vectrice d'innovations notables pour permettre d'accompagner le vieillissement de la population. L'IA pourrait en ce sens permettre d'améliorer les soins des personnes âgées, en facilitant leur gestion (maisons domotiques, etc.).

Améliorer les solidarités intergénérationnelles peut participer au renforcement de notre modèle de société (2).

En premier lieu, le vieillissement de la population peut renforcer notre modèle de société en développant les partages d'expériences entre individus jeunes et individus âgés. Dans cette logique, la prise d'un nouveau poste pour un individu pourrait être accompagnée d'une semaine de "partage d'expérience" entre l'individu en fin de carrière prenant sa retraite et la personne plus jeune le remplaçant.

En second lieu, le pacte social gagnerait à être renforcé pour un meilleur partage intergénérationnel des richesses,

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

limitant les concentrations de patrimoine. En ce sens, le CAE (Repenser l'héritage, 2021) recommande de diminuer les impôts sur le flux de patrimoine, à l'instar des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) et d'augmenter ceux portant sur la détention, à l'instar de la taxe foncière (TF). Ce faisant, le vieillissement de la population ne s'accompagnera pas d'effets de bords rendant plus difficile l'accès à la propriété pour les jeunes générations.

Une prise en compte améliorée de la diversité des formes de vieillesse permettrait de s'inscrire dans une logique de solidarité (3).

Le vieillissement de la population fragilise notamment les retraites des fonctionnaires territoriaux, au regard du déficit de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL). A ce titre, la pérennité de la CNRACL pourrait être permise par plusieurs mesures simultanées, en limitant notamment les transferts obligatoires de certaines recettes de la CNRACL vers d'autres caisses de retraite.

La structuration territoriale différenciée de la vieillesse gagnerait également à être intégrée à des fins de politique publique. En effet, le vécu de la vieillesse diffère en fonction des territoires, que celui-ci soit urbain, rural ou encore de banlieue. En ce sens, et dans la lignée du rapport public 2023 du Conseil d'Etat (Le dernier kilomètre de l'action publique), il est nécessaire que les politiques publiques tant locales que nationales ayant trait au vieillissement de la population intègrent ces diversités des vécus de la population. Cette logique permettrait ainsi de garantir la cohérence de notre modèle de société.

* * *

Le vieillissement de la population met en exergue certains enjeux renouvelés rencontrés par notre modèle de société. En effet, il questionne tant l'accompagnement de la fin de vie, la pérennité des solidarités intergénérationnelles que la prise en compte de la

10.1-11

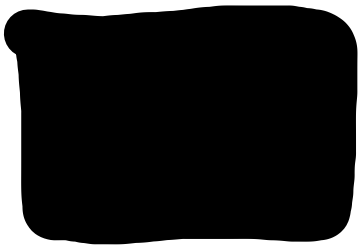
diversité des formes de vieillesse.

En ce sens, notre modèle de société pourrait être renforcé par le vieillissement de la population en accompagnant davantage la perte d'autonomie, en favorisant des solidarités intergénérationnelles plus égalitaires et en intégrant davantage la prise en compte des formes diverses de vieillesse dans la construction des politiques publiques.

.... / ....

Concours externe d'administrateur territorial

cadmex comp societe contemporaine (10) (Épreuve commune/epreuves écrites)



Note de délibération : 15 / 20

Note de correction : 15 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmex comp societe contemporaine (10) (Épreuve commune/...	16	14	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Copie de grande qualité. Vous avez saisi les enjeux du sujet et menez une démonstration très convaincante, bravo.

Correction 2 :

Appréciation : Après une introduction juste et efficace, la copie adopte un plan peu formalisé d'angle sociologique sur l'importance du lien social. L'articulation des arguments est bonne, les références citées sont appropriées. Certains éléments auraient mérité plus de détails : les évolutions sociétales pour expliquer la chute de la natalité. Le rôle des CT (enfin !) est cité dans les outils de liens intergénérationnels. Conclusion bâclée.

Harmonisation :

Appréciation :

Modèle CNFPT v1.2 ©EXATECH

Nom d'usage : MORALES LAY

Prénom(s) : YASMINE

Numéro Inscription : 10549

Né(e) le : 09/11/1998

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : ADMINISTRATEUR TERRITORIAL - EXTERNE

Epreuve : QUESTION DE LA SOCIETE CONTEMPORAINE Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

A l'occasion des vingt ans de la fête des voisins, son initiateur a rappelé l'origine tragique de cette innovation sociale : **la découverte de sa voisine octogénaire dans son appartement** 2, plus d'un mois après son décès. Cet épisode témoigne de l'évolution de la société, et plus particulièrement du lien social intergénérationnel.

Pourtant, **les plus de 65 ans** représentent près de 25 % de la population française (INSEE, 2024) et leur part devrait continuer d'augmenter jusqu'à la fin du siècle.

L'augmentation de l'espérance de vie moyenne, couplée à une baisse continue du nombre de naissances (**moins** de 2 enfants par femme depuis 2019), a pour conséquence le vieillissement de la population. Cette dynamique démographique impacte la société dans son ensemble, comprise dans sa dimension étymologique "socius", c'est-à-dire comme un ensemble de liens : sociaux, familiaux, professionnels, économiques. La transformation que vit la société modifie en profondeur ces liens parce qu'elle questionne individuellement et collectivement la légitimité du modèle français actuel.

Le modèle **social de la France**, conçu à l'issu de la Seconde Guerre mondiale en s'inspirant du Conseil national de la Résistance, est celui de l'Etat-providence. L'Etat-providence repose sur une solidarité **multi**-dimensionnelle entre individus (économique, sociale ...), et se caractérise par un rôle fort de l'Etat pour redistribuer. En remodelant les équilibres démographiques, le **vieillissement** de la population questionne **le** modèle **et sa capacité à subsister dans** des conditions d'équité : faut-il faire peser le poids croissant du financement des

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

retraités sur les actifs ? Est-ce juste de mobiliser l'argent public pour pallier la déficience de solidarités familiales ? La question du vieillissement démographique touche chacun en tant qu'individu (séniors, proches de séniors), mais aussi en tant que citoyen : quel modèle de société est le plus souhaitable et dans quelles conditions.

Dans quelle mesure le vieillissement de la population implique-t-il de repenser l'organisation de la société française dans ses dimensions sociales et économiques pour garantir l'égalité entre les citoyens ?

Le vieillissement de la population génère de nombreux changements sociaux et économiques sources de tensions intergénérationnelles (I), ce qui implique de repenser notre modèle social pour garantir un développement pérenne et solidaire (II).

* * *

Le vieillissement de la population fait face à une évolution simultanée des modes de solidarités, ce qui crée de nouveaux besoins (A), qui se heurtent à des difficultés de financement et un sentiment de déséquilibre (B).

La baisse de la natalité et la hausse de l'espérance de vie s'inscrivent dans le sillage d'un recul des solidarités familiale et de proximité.

Le vieillissement de la population en France s'explique d'une part par la baisse du nombre d'enfants par femme (1,8 enfant par femme en 2023) et d'autre part par l'augmentation de l'espérance de vie (81 ans en moyenne). Ces dynamiques s'expliquant pour la première par des évolutions sociétales, malgré une politique française volontariste pour la natalité, et pour

la seconde par les progrès de la médecine et l'absence de conflits mobilisant massivement la population. Il convient de noter que les autres pays avec un revenu par habitant élevé connaissent une situation similaire, ou même plus prégnante : au Japon le nombre d'enfants par femme est inférieur à 1 et l'espérance de vie atteint 86 ans.

Ce phénomène impacte les structures sociales dans la mesure où il s'accompagne d'une remodélisation des formes de solidarité. Historiquement, la prise en charge des aînés s'effectuait par les descendants, les hospices étant mobilisés en cas d'incapacité familiale. Cette solidarité familiale obligatoire se retrouve dans plusieurs oeuvres littéraires, comme dans La Terre (Émile Zola), où les enfants sont tour à tour contraints d'accueillir leur père, ce qui est vécu comme une charge. Cette forme de solidarité familiale peut persister dans certains milieux aujourd'hui. Dans son ouvrage sociologique Les Gars du coin : enquête sur la jeunesse rurale, Nicolas Renahy montre ainsi que dans quelques familles paysannes la solidarité intergénérationnelle persiste car elle est associée à une forme de transfert de compétences.

Toutefois, le nombre de personnes âgées seules a augmenté du fait de la mobilité accrue des familles, ce qui a fragilisé le lien social des séniors. Si la loi impose à chacun de veiller à la sécurité alimentaire et au logement de ses ascendants, l'association Les Petits Frères des Pauvres révélait dans un livre blanc en 2018 que 20% des personnes âgées vivant seules parlent à moins de trois personnes par semaine.

Le vieillissement de la population est à l'origine de nouveaux besoins médico-sociaux et économiques.

L'augmentation du nombre de personnes âgées et l'absence de solutions familiales est à l'origine de nouveaux besoins. En effet, les personnes âgées sont plus enclines à nécessiter des soins, des aides financières (complément des retraites), des aides à la mobilité (en cas de handicap). Ces nouveaux besoins ont bien sûr générer une croissance de la demande de

certains services publics : aide au maintien à domicile, allocations vieillesse, crédits d'impôts sur l'adaptation du logement et sur la télédéclaration des chutes, logements adaptés, établissements spécialisés... Cette dynamique a renforcé la pression sur les services publics, menaçant de mener à une concurrence des usages.

Parallèlement, il convient de noter que le vieillissement démographique a également impacté l'économie en créant un nouveau marché : la Silver Economy. On notera ainsi que les nouveaux besoins d'accompagnement des personnes âgées ont suscité des projets entrepreneuriaux. A titre d'exemple, la plateforme Petit Fils permet de mettre en relation une personne âgée avec un jeune à l'initiative des familles pour organiser des visites à domicile ludiques. De même, le service Veiller sur mes parents de La Poste vise à provoquer des interactions sociales avec les séniors isolés.

Toutefois, la réponse aux besoins croissants des populations vieillissantes se heurte à des difficultés de financement et à un sentiment de déséquilibre intergénérationnel.

Les difficultés de financement des services publics sollicités par les séniors remettent en question le modèle social hérité du Conseil National de la Résistance.

Le vieillissement de la population a deux principaux impacts sur le modèle social : l'augmentation de la durée de versement des pensions de retraite et la prise en charge d'un nombre croissant de personnes dépendantes dans des établissements spécialisés. La mise en place du système de retraite actuel remonte à 1944-1945, époque à laquelle l'équilibre démographique était différent, si bien qu'aujourd'hui les actifs peinent à financer les retraites de leurs aînés.

Si certains pays, comme l'Allemagne, ont en temps tenté d'endiguer ce déséquilibre par le recours à l'immigration, l'ensemble des systèmes de retraite se trouvent aujourd'hui requestionnés. En France, la question des retraites a révélé de profondes fractures et un sentiment d'injustice sociale entre

Modèle CNFPT v1.2 ©EXATECH

Nom d'usage : MORALES LAY

Prénom(s) : YASMINE

Numéro Inscription : 10549

Né(e) le : 09 / 11 / 1998

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : ADMINISTRATEUR TERRITORIAL - EXTERNE

Epreuve : QUESTION DE LA SOCIETE CONTEMPORAINE Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

report de l'âge légal de départ, hausse des cotisations et pouvoir d'achat des retraités. La proposition de déduire la journée nationale de solidarité, qui permet de financer les retraites en mobilisant la rémunération des actifs, a également suscité de vives réactions. Cela témoigne du risque de rupture du corps social, pourtant essentiel à toute notion de solidarité et d'entraide (Rousseau, Du contrat social).

Dans le même temps, le vieillissement de la population génère une mobilisation accrue du système de santé et des services sociaux. Au-delà du financement des dispositifs existants, ces nouveaux besoins se heurtent à une incapacité humaine à y faire face : déserts médicaux, surcharge administrative et listes d'attente sont autant de difficultés pour les personnes âgées. On remarquera par exemple que la Creuse ne dispose d'aucun dermatologue, alors même que l'âge moyen du département est supérieur à la moyenne nationale. Les services publics locaux sont également en difficulté pour mobiliser les ressources nécessaires à l'accompagnement de besoins croissants. En effet, la fonction publique territoriale, elle-même vieillissante (âge moyen : 46 ans selon la DGCT en 2024) et dont ne peut pas en l'état répondre à une demande croissante.

Ces difficultés remettent en cause le modèle de solidarité français et menacent la dignité et l'égalité.

Les difficultés à répondre à une demande croissante ont débouché sur une véritable crise sociale du lien intergénérationnel, incarné par le scandale sur la gestion

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

des établissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), relayé dans l'ouvrage Les Fossoyeurs. La financiarisation de la Silver Economy a certes permis de répondre à une demande croissante que les établissements publics n'était pas en mesure d'absorber, mais en partie au prix du principe de dignité (principe à valeur constitutionnelle) et d'égalité des citoyens (article 6 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen).

Ce scandale a néanmoins permis de s'interroger collectivement sur la notion d'égalité face aux services publics, principe clé des Lois Rolland. Dans son ouvrage Inequalities, Anthony Atkinson souligne le rôle de l'Etat pour lutter contre les inégalités en s'appuyant sur les responsabilités individuelles et collectives. A ce titre, la question du port du masque par mesure de protection des plus fragiles témoigne d'une certaine forme de conscientisation de la responsabilité individuelle.

*

Face à une cristallisation des tensions intergénérationnelles, il convient de repenser le modèle social pour qu'il soit à même de "répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs" (Rapport Brundtland, 1987).

Repenser ce modèle social passe par ~~une~~ son adaptation pour garantir l'égalité de tous (A), mais aussi par le renforcement des liens intergénérationnels (B).

L'adaptation du modèle social français passe par la garantie d'un accompagnement tout au long de la vie et la concrétisation de l'égalité à travers les services publics locaux.

L'Etat est constitutionnellement tenu d'accompagner socialement les individus ("La France est [...] sociale", article 1

de la Constitution). Plus précisément, l'Etat doit pouvoir accompagner les citoyens de leur naissance à leur mort, principe fondamental de l'Etat-Providence (E. Laurent, Le bel avenir de l'Etat providence). Cette continuité du service public est parfaitement illustrée outre-manche par la formule originelle du National Health Service, "from the cradle to the grave"). Il revient ainsi à l'Etat et aux autres acteurs publics d'assurer la dignité des citoyens à tout âge.

Les services publics locaux occupent une place toute particulière aux côtés de l'Etat pour concrétiser la protection et l'égalité entre citoyens. Ils doivent toutefois être adaptés compte tenu du vieillissement de la population.

Les agents locaux sont en première ligne face aux usagers des services publics : MDPH, CAF, travailleurs sociaux... Le Baromètre 2025 des Services publics montre que les personnes âgées se déclarent en moyenne plus satisfaites des services publics que le reste de la population. Toutefois, le baromètre souligne aussi leurs difficultés à accéder aux services publics par voie numérique. Il convient donc de tenir compte de ce risque de fracture numérique, voire d'illectronisme dans l'adaptation des services publics de proximité.

Face aux déserts médicaux et aux difficultés de mobilité des séniors, les collectivités peuvent aussi déployer des aides à la mobilité en fonction des spécificités départementales. C'est ce qu'a fait la métropole de Lille en s'associant à la start-up Entre'ED et Vous pour proposer une offre de covoiturage aux séniors. Dans un autre domaine, la commune de Pouzac (65) a mis en place un système de livraison de repas à domicile pour les séniors dépendants, effectué par les agents à tour de rôle.

Repenser le modèle actuel ne passe pas que par l'adaptation des services publics, mais aussi par un

renforcement des liens intergénérationnels.

Au vu des tensions sociétales liées au vieillissement de la population, il est nécessaire de repenser et réancrer la solidarité dans les mentalités.

Comme l'a montré Hegel dans La Phénoménologie de l'Esprit, le rapport à soi-même passe par autrui. Chaque membre de la société, par sa différence, permet d'élever la société. Il est primordial de ne pas déloisonner les générations par fonder la solidarité sur la société dans son ensemble. Dans sa Théorie de la Justice, John Rawls montre comment, sous "le voile de l'ignorance", les individus sont attachés à la liberté et à l'égalité. Gageons qu'il en est de même pour les équilibres intergénérationnels : en rassemblant les générations ensemble il sera plus aisé de définir une vision de la solidarité.

Les collectivités territoriales, en particulier les communes, ont un rôle essentiel ici. Les événements organisés (conseils de quartier, festivités), en associant toutes les générations, contribuent à une redéfinition de la solidarité. Attention toutefois à bien veiller à créer des espaces intergénérationnels et pas seulement des espaces de lien social pour les séniors (type "club des aînés").

Le renforcement du lien social passe aussi par une plus grande reconnaissance du rôle et des apports de chaque génération dans la société.

L'importance du nombre de séniors dans le milieu associatif mais aussi dans la prise en charge des enfants gagnerait à être valorisée pour rétablir les équilibres de solidarité dans la société. Il serait notamment pertinent de valoriser la complémentarité des individus plutôt que de les catégoriser. C'est notamment ce que font plusieurs communes en incitant les partenariats entre Ehpad et crèches.

Enfin, il apparaît nécessaire de replacer au centre du débat la notion de bien-être, pour concevoir la transition démographique dans une perspective de durabilité.

Modèle CNFT v1.2 ©EXATECH

Nom d'usage : NORALES LAY

Prénom(s) : YASMINE

Numéro Inscription : 705499

Né(e) le : 09/11/1998

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Administrateur territorial

Epreuve : QSC Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Devant les alertes des médecins sur la santé mentale des séniors, il apparaît essentiel de repenser la reconnaissance de leur place. L'approche en termes de capabilités développée par AmartyaSEN serait particulièrement adaptée, couplée avec une association plus étroite de l'ensemble des générations à la définition des politiques de soutien à la transition démographique.

* * *

Le vieillissement génère de nouveaux besoins qui questionnent le modèle actuel. Il convient de garantir un développement durable et solidaire en repensant et adaptant ce modèle

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

.... / ....

.... / ....

.... / ....

Concours externe d'administrateur territorial

cadmex comp societe contemporaine (10) (Épreuve commune/epreuves écrites)

Note de délibération : 15.5 / 20

Note de correction : 15.5 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmex comp societe contemporaine (10) (Épreuve commune/...	16	15	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Copie de grande qualité. Vous avez saisi les enjeux du sujet et menez une démonstration très convaincante, bravo.

Correction 2 :

Appréciation : Après une introduction balancée qui pose correctement la problématique, le plan classique et efficace est bien suivi. Les très nombreuses citations sont utilisées à propos dans un exposé très théorique qui manque d'exemples de terrain. La copie articule bien les arguments et n'oublie pas d'éléments importants même si la fin du devoir sur les solutions à proposer est rapide et peu illustrée

---

Harmonisation :

Appréciation :

Sujet : Le vieillissement de la population fragilise-t-il notre modèle de société ?

En 2025, l'Assemblée nationale a adopté deux propositions de loi (PPL) pour la prise en charge des patients en fin de vie : la PPL fin de vie octroyant « un droit d'aide à mourir » et la PPP soins palliatifs visant à renforcer ces soins sur l'ensemble du territoire.

Grande avancée sociale pour certains, glissement vers une société eugéniste pour d'autres, cette évolution législative a mis en exergue, lors des débats, la difficulté de faire évoluer notre modèle de société face au vieillissement de la population.

En effet, la pyramide des âges évolue en France, à la faveur d'une plus grande proportion de personnes âgées (35% de la population a plus de 60 ans, contre 25% dans le cas d'une répartition uniforme de la pyramide des âges). Le phénomène s'explique par deux évolutions concomitantes.

Premièrement, l'espérance de vie depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, en raison des progrès de la médecine et des meilleures conditions de vie et de travail.

Deuxièmement, le taux de natalité est en baisse et a atteint son niveau le plus faible depuis 1945 en 2024. Cette baisse résulte du mécanisme structurel de transition démographique, c'est à dire une baisse du taux de

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

fécondité à mesure du développement des pays, mais également de facteurs conjoncturels liés à une perception pessimiste de l'avenir pour les femmes en âge de procréer d'après Maxime Sbaihi, Les balançoires vides.

En procédant deux phénomènes: la population est en moyenne plus âgée et les personnes âgées le sont de plus en plus, soulevant les questions de la prise en charge de la très grande dépendance qui s'est matérialisée par la création de la branche autonomie en 2020.

Ces évolutions questionnent notre modèle de société, hérité des Lumières et de la Révolution puis façonné au XXe siècle par l'avènement de l'Etat-providence pour son aspect social (P. Rosanvallon, L'Etat en France de 1789 à nos jours).

En effet, selon l'article premier de la Constitution du 4 octobre 1958, « La République française est indivisible, laïque, démocratique et sociale. De même, selon Claude Nicolet dans L'idée républicaine en France, le modèle de société française repose sur trois éléments, lesquels sont remis en cause par le vieillissement de la population.

Le modèle français suppose, premièrement, selon l'auteur un sentiment d'appartenance à une communauté (« plébiscite permanent » évoqué par Renan dans Qu'est-ce qu'une nation?). Cette caractéristique peut être fragilisée par l'opposition entre générations qui auraient des intérêts opposés, notamment l'opposition entre actifs et retraités.

Il suppose également un régime représentatif, censé représenter le peuple entier grâce au suffrage universel. Or, l'abstention des jeunes aux élections et l'âge plutôt avancé des élus peuvent faire courir le risque d'une gérontocratie selon Pierre Rosanvallon, Les épreuves de la vie.

En outre le modèle de société français est social, fondé sur la fraternité et la solidarité, dont le système de retraite par répartition est une illustration. Or, l'évolution de la pyramide des âges menace la pérennité du système social actuel et questionne notre capacité à prendre en charge la fin de vie de manière digne.

Enfin, le modèle de croissance économique, fondé sur le travail des actifs doit également évoluer pour prendre en compte ce nouveau fait social.

Dès lors, le vieillissement de la population porte-t-il en creux le risque de saper les fondements de notre modèle de société, au point de rendre impossible le vivre-ensemble?

Si notre modèle de société s'est construit sur une prééminence des actifs et une certaine harmonie entre les générations, le phénomène de vieillissement de la population menace la pérennité du modèle social et économique hérité des Trente Glorieuses (I). Face au risque que le vieillissement fait peser sur le vivre-ensemble, les pouvoirs publics devraient s'attacher à mieux prendre en compte l'ensemble des générations afin de préserver l'unité nationale. (II)

*

* *

Notre modèle de société, hérité de la Révolution française et des Trente Glorieuses a été conçu sur une prédominance des actifs et a permis d'établir une certaine harmonie entre les générations. (IA).

· Notre modèle de société a été conçu alors que les personnes en âge de travailler dominaient la pyramide des âges. (IA1)

En effet, si notre modèle politique est hérité des lumières et de la tradition républicaine, comme

évoqué en introduction, la composante sociale de notre modèle s'est mise en place durant les Trente Glorieuses (J. Fourastié). Cette période est marquée par une forte natalité (baby boom) et une immigration importante, notamment en provenance des pays d'Europe du Sud ou d'Afrique du Nord. Ainsi, en proportion, la population en âge de travailler était prépondérante par rapport aux autres catégories.

Ainsi, notre modèle social s'est construit sur une société d'actif. Le système de sécurité sociale, créé par ordonnance en 1945, illustre ce mécanisme. Au cœur de notre démocratie, en tant qu'il protège les individus indépendamment de leur classe sociale (Colette Bec, La sécurité sociale, une institution de la démocratie), il repose sur le travail pour son financement. L'événement du salariat comme « fait social majeur » permet ainsi de financer le système social, notamment le système de retraite par répartition par le travail selon R. Castel, Les métamorphoses de la question sociale.

De même, notre modèle économique s'est fondé sur la participation du plus grand nombre à la production, y compris les femmes, dont le taux d'activité a continuellement augmenté au cours du XXe siècle.

Notre modèle de société permet une certaine harmonie entre les générations, en donnant à chacune d'entre-elles une place (IA2).

Si les affrontements entre générations, illustrés notamment par le combat de David contre Goliath (dépeint par Le Caravage) demeurent présents au XXe siècle comme le montre les événements de mai 68, une certaine harmonie semble exister entre les générations. En effet, celles-ci ont fait le choix collectif, par le vote, de considérer que certaines catégories d'âge (les enfants et les personnes âgées) ne devaient être exclues du travail marchand.

En ce qui concerne les enfants, leur place a été continuellement renforcée dans la société et sont

au fil du temps, devenu des êtres d'égale dignité aux adultes (P. Ariès, L'enfance sous l'Ancien Regime). Le développement de l'instruction publique par les lois Ferry en 1882 et l'interdiction du travail des enfants soulignent la prise en compte de leur condition.

En ce qui concerne les personnes âgées, elles ont également été exclues du travail marchant par la création du système de retraite. Loin d'être un fardeau pour les familles, la vieillesse commande souvent le respect, comme signe d'expérience selon. O. Girardet, Mythes et mythologie politique.

L'ensemble des générations, les « 3 âges », vivent souvent au sein du même foyer, ce qui facilite la concorde sociale et le vivre ensemble (E Todd, Structures familiales). Ainsi, le vieillissement était pris en compte à l'intérieur des foyers., sans trop altérer le vivre ensemble.

*

L'évolution de la pyramide des âges actuelle fragilise les fondements et la pérénité de notre modèle social et économique (IB).

L'évolution de la pyramide des âges s'explique par des facteurs structurels et conjoncturels et conduit à une prédominance des personnes âgées, qui devrait s'accentuer. (IB1).

Tout d'abord, elle s'explique par la hausse de l'espérance de vie (82 ans pour les hommes,

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

84 ans pour les femmes). Celle-ci est due aux améliorations de la médecine comme la découverte des vaccins par Louis Pasteur plus récemment de l'imagerie médicale. Elle tient également à l'amélioration des conditions de travail, via la création d'un Ministère du travail en 1903, et les lois abaissant la durée de travail à 39h puis 35h, et des mesures de sécurité (développement de la sécurité routière par exemple). Ce phénomène devrait encore continuer à s'amplifier grâce à la recherche médicale, notamment pour les cancers, première cause de mortalité.

Le vieillissement global s'explique, en outre, par la chute de la natalité. En plus du mécanisme de transition démographique, des facteurs conjoncturels contribue à ce phénomène. En effet, les jeunes sont de moins en moins en couple traditionnel (Sondage IPSOS pour l'Institut Montaigne, 2023) et désirent moins d'enfants, notamment au regard de leur incapacité financière à les assumer, lié à l'appauvrissement relatif des jeunes (M. Sbaihi, Le grand vieillissement). En outre, le réchauffement climatique et le retour des conflits interétatiques, notamment sur le sol européen (Ukraine / Russie) contribuent à la détérioration du moral des ménages. Enfin, les problèmes de fertilité, lié à la pollution et aux microparticules contribuent à cette chute de la natalité.

Le vieillissement de la population menace la pérénité de notre modèle économique et social (IBZ)

Tout d'abord, en termes économiques, les exemples de pays vieillissant montrent un lien entre vieillissement et chute de la croissance. La note du CAE de 2021, Quel modèle de croissance pour le Japon? souligne la difficulté de l'économie japonaise à faire face au vieillissement de sa population, et au risque de récession qui pèse sur elle.

En termes de modèle social, la pérénité à

long-terme de l'Etat-providence est menacée par le vieillissement. En particulier, la Cour des comptes dans son audit flash de 2025 sur le système des retraites estime qu'un déficit de 30Md€ est à prévoir pour 2050, compte tenu de l'accélération du ratio cotisants/assurés. De même, les dépenses d'assurance maladie vont augmenter sous l'effet de la hausse des prix des traitements et de la hausse du nombre de malades en affection longue durée (ALD).

Dès lors, le maintien de l'Etat-providence, au cœur de notre modèle social (P. Rosanvallon, La crise de l'Etat providence) pose la question de la répartition de son coût financier entre les générations.

*

* *

Pire encore, le vieillissement de la population fait courir le double risque d'une gérontocratie aveugle aux intérêts des autres générations et d'une incapacité à la prise en charge digne des personnes âgées dépendantes, sapant les fondements de notre modèle de société (II A).

Le vieillissement de la population porte en creux le risque de l'avènement d'une gérontocratie et d'une opposition stérile entre générations (II A 1).

En effet, l'abstention des jeunes et la forte participation des générations plus âgées aux élections peut créer une forme de clientélisme en faveur de ces dernières. Ainsi, le refus du gouvernement de supprimer l'abattement sur les retraites malgré plusieurs rapports de l'administration en ce sens, peut s'analyser à travers ce prisme. En outre, l'âge plus élevé que la moyenne nationale des élus peut également les pousser à favoriser les intérêts des personnes âgées, même à l'échelle locale où seulement 4% des maires ont moins de

40 ans. La gestion du COVID a illustré cette préférence : selon O. Rey, L'idolatrie de la vie, les politiques publiques ont cherché à préserver autant que possible la santé des populations, en partie des plus âgés, malgré les conséquences néfastes que le confinement pouvait avoir sur les jeunes générations, notamment en termes d'éducation (B. Stiegler, Santé publique - Année 0).

Selon A. Fauchet, Sortir du travail qui ne paie pas, l'ensemble du système socio-fiscal est défavorable aux actifs et favorise les retraités et les rentiers. Ce double désavantage peut ainsi créer un sentiment d'injustice pour les actifs avec peu de patrimoine – souvent jeunes – dans une société où 60 % de la richesse est issue de l'héritage (France Stratégie, 2017, Peut-on éviter une société de rentiers?). Ainsi, les personnes âgées, souvent propriétaires, dont le niveau de vie est de 110 % celui de l'ensemble de la population (IGAS, 2023) peuvent attiser les convoitises des plus jeunes, faisant peser le risque d'une guerre générationnelle.

Plus encore, une certaine indifférence semble se développer entre les générations qui se dialoguent plus comme le souligne l'expression << Ok boomer >>.

En outre, les difficultés dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes fragilisent notre modèle de société, censé assurer la dignité de chacun de ses membres (IHAC).

En effet, le vieillissement s'accompagne d'une hausse des personnes âgées en situation de grande dépendance. Comme l'a dévoilé le livre-enquête de V. Castanet, Les fossoyeurs, la prise en charge des personnes âgées en EHPAD dans le groupe Orpéa était souvent menée dans des conditions indignes. Ainsi M. Houellebecq dans Anéantir dépeint un groupe d'activistes visant à faire s'évader des pensionnaires de maisons de retraites, qualifiées de mouroir. L'auteur dénonce ainsi une « révolution anthropologique moyenne », les sociétés modernes considérant désormais que la valeur de la vie décroît avec l'âge.

En outre, les personnes âgées, qui meurent

plus sous le même toit que le reste de la famille vivent souvent dans une extrême solitude, ce qui questionne la fraternité proclamée de notre modèle social.

*

Dès lors, les pouvoirs publics doivent s'attacher à préserver le vivre ensemble et l'unité nationale en s'attaquant à trois chantiers : réformer notre modèle social et la répartition de sa charge financière (i) ; améliorer la prise en compte des intérêts de toutes les générations (ii) ; et renforcer le lien social et la dignité de tous dans la fin de vie (iii). (II B).

Faut d'abord, notre modèle sociafiscal pourrait être repensé pour le faire peser de manière plus équitable sur toutes les générations. (II B 1)

Selon A. Foucher, sur le travail qui ne paie pas, la fiscalité du travail pourrait être allégée et celle sur les retraités et les rentiers pourraient être renforcée, pour plus de justice fiscale.

Dans le même temps, l'amélioration du taux d'emploi des seniors permettrait d'améliorer leur contribution aux finances publique. Celle-ci pourrait passer par une lutte contre les discriminations à l'embauche dont ils sont victimes ou par la

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

généralisation des contrats de cumul emploi - retraites, qui permettent le maintien d'un certain niveau d'activité (CAE, 2023, L'emploi des seniors en France).

De même, l'héritage pourrait être réformé afin de faciliter les donations de son vivant et favoriser l'accès à la propriété des plus jeunes (CAE, 2024, Repenser l'héritage).

Ensuite, sur le plan politique, les pouvoirs publics, notamment locaux pourraient renforcer la prise en compte des intérêts de toutes les générations (IIB2). En effet, les élus, représentant l'ensemble du corps social, pourraient mieux prendre en compte les intérêts de chacun. A cet égard, France Stratégie, en 2024 dans une note intitulée Délibérer en démocratie propose la création, à l'image du CESE, d'un «conseil des âges» avec des représentants de toutes les générations. Cet organe pourrait être consulté pour avis sur les réformes d'ampleur et permettrait de renforcer le dialogue entre générations.

A l'échelle locale, l'inclusion des jeunes pourrait également être améliorée par les consultations citoyennes. Si les conseils de quartiers et autres outils de la démocratie locale issus à l'article 72-3 de la Constitution sont une grande avancée pour la prise en compte de l'avis des citoyens, ils n'en demeurent pas moins marqués par une surreprésentation des hommes, blancs, diplômés et âgés.

Cette prise en compte pourrait également s'étendre aux intérêts des générations futures, comme l'a fait le juge dans sa décision QPC, 2024, Stockage des déchets en créant l'objectif à

valeur constitutionnel des « droits des générations futures ».

. Enfin, les pouvoirs publics pourraient renforcer le lien social entre générations et s'assurer d'une prise en charge digne de la dépendance et de la fin de vie (II B 3).

Le lien entre générations pourrait être renforcé notamment à l'échelle locale, par le jumelage entre des foyers pour seniors et des écoles comme plusieurs collectivités ont décidé de le faire. De même, certaines communes ont décidé de créer un pass Bébé, offrant des réductions pour les familles avec plusieurs générations dans les activités municipales.

Enfin, les débats sur les fins de vie qui doivent se poursuivre au Parlement, doivent respecter l'équilibre qui a prévalu jusqu'alors. De même, le respect des normes de prise en charge dans les EHPAD devra être contrôlé et les soins palliatifs développés sur l'ensemble du territoire.

* * *

Pour conclure, le vieillissement de la population menace notre modèle de société, au point de saper les fondements du vivre ensemble. Seule une action volontariste des pouvoirs publics et un dialogue renoué entre les générations permettra de préserver l'unité nationale.

.... / ....